



HAL
open science

Émergence de l'expression de la partitivité: étude du Voyage de Saint Brendan, des corpus BFM et NCA, et élargissements typologiques en roman

Clémence Jaime

► **To cite this version:**

Clémence Jaime. Émergence de l'expression de la partitivité: étude du Voyage de Saint Brendan, des corpus BFM et NCA, et élargissements typologiques en roman. Linguistique. 2021. dumas-03706054

HAL Id: dumas-03706054

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03706054>

Submitted on 27 Jun 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



Clémence Jaime

Émergence de l'expression de la partitivité : Étude du Voyage de Saint Brendan, des corpus BFM et NCA, et élargissements typologiques en roman

JAIME Clémence. *Émergence de l'expression de la partitivité : Étude du Voyage de Saint Brendan, des corpus BFM et NCA, et élargissements typologiques en roman*, sous la direction de Michela Russo. - Lyon : Université Jean Moulin (Lyon 3), 2021.

Mémoire soutenu le 02/07/2021.



Document diffusé sous le contrat Creative Commons « Paternité – pas d'utilisation commerciale - pas de modification » : vous êtes libre de le reproduire, de le distribuer et de le communiquer au public à condition d'en mentionner le nom de l'auteur et de ne pas le modifier, le transformer, l'adapter ni l'utiliser à des fins commerciales.



Faculté des langues

Mémoire de Master 2

Linguistique et Dialectologie option langues romanes

**Émergence de l'expression de la partitivité :
Étude du Voyage de Saint Brendan, des corpus BFM et NCA, et
élargissements typologiques en roman.**

Présenté par Clémence Jaime

Sous la direction de Michela Russo

Professeure des Universités

Directrice du département de Linguistique

Structures Formelles du Langage Paris 8

Année universitaire 2020-2021

Remerciements

Je tiens à remercier Michela Russo qui a su me guider durant tout le travail de ce mémoire et a organisé la très riche journée d'études sur la BFM et le NCA en avril 2021. Elle a toujours été d'un grand soutien et disponible malgré les circonstances délicates et la surcharge de travail liés à la pandémie et aux diverses charges qui lui incombent.

Je remercie également la promotion de M2 Linguistique et dialectologie pour leur accueil dans cette formation qui est nouvelle pour moi, pour leurs conseils et leur bonne humeur.

Je remercie en outre mes amis J. A., L B.-C., M. B., C. R., M. G., ainsi que R.R. qui m'ont soutenue toute l'année et ont partagé avec moi séances de sport et cafés à l'improviste.

Je remercie enfin ma famille pour son soutien infailible sous tous les aspects.

Table des matières

REMERCIEMENTS.....	3
INTRODUCTION.....	6
ÉTAT DE L'ART.....	7
QU'EST-CE QUE LA PARTITIVITE ? POUR UNE DEFINITION STRICTE ET UN ETAT DES LIEUX EN LATIN.	11
CORPUS ET METHODOLOGIE	14
<i>Le corpus</i>	14
<i>Méthode d'analyse et plan</i>	16
I. LE MORPHEME <i>DE</i> DANS LE VOYAGE DE SAINT BRENDAN.....	19
QUELQUES DE PARTITIFS PRE-DETERMINANTS.....	23
II. LE PARTITIF AU PRISME DU NCA ET DE LA BFM	30
DATATION.....	30
VARIATIONS GRAPHIQUES	36
LE PARTITIF DANS LE SYSTEME DETERMINATIF EN ANCIEN FRANÇAIS.....	49
III. CONCLUSIONS : PERSPECTIVES DE RECHERCHE ET ELARGISSEMENTS TYPOLOGIQUES EN ROMAN.	59
BIBLIOGRAPHIE	71

Introduction

Ce mémoire prolonge un travail initié dans le cadre du *Séminaire de Linguistique Théorique* dispensé par Madame Michela Russo à l'Université Jean Moulin Lyon 3, autour de l'article « The grammaticalization of the prepositional partitive in Romance » écrit par Anne Carlier et Béatrice Lamiroy, et publié dans la somme *Partitive Cases and Related Categories* (2014), rassemblée par Silvia Luraghi et Thomas Huumo. Cinq étapes de grammaticalisation de la préposition, qui est recatégorisée comme article au terme du processus, sont distingués par les autrices de l'article. Il s'agira ici d'étudier cette grammaticalisation, - au sens large, nous y reviendrons - en acte dans des textes, mais aussi de réfléchir sur certains points que nous aimerions éclaircir. Pour illustrer l'un d'entre eux, prenons un exemple tel que « Quant le faulcon a **des** pouez » (« Quand le faucon a des plumes »), où l'article *des* est analysé comme faisant partie du paradigme de l'indéfini *un*, dont il serait le non singulier, se différenciant de *les* par le trait indéfini. Nous sommes tout à fait en accord avec cette analyse, mais nous aimerions alors revenir sur la notion de partitif, qui disparaît dans le cadre de cet article indéfini pluriel *des*. Le seul véritable partitif serait-il dès lors le singulier *du/ de la*, avec un article pluriel *des* qui ne serait que le pluriel indéfini, sans aucun sémantisme d'extraction ? Ou bien sommes-nous face à un phénomène plus complexe avec, peut-être, des articles polysémiques, voire des formes différentes homonymes ? À cet égard, on peut d'emblée noter le flottement dans certaines grammaires contemporaines, présente notamment dans la grammaire universitaire *Le Grévisse de l'étudiant, Grammaire graduelle du français* de Cécile Narjoux (2018) dans laquelle l'index renvoie pour *des* à deux rubriques : article indéfini et article partitif. En regardant de plus près le traitement du mot *des* en tant qu'article partitif, la conclusion apportée ne permet pas de trancher : « On pourrait dire qu'au pluriel on a un seul article indéfini *des*, qu'il s'agisse de substances ou choses comptables (*des pommes*) ou non (*des épinards*) » (p176). Les relations

entre l'indéfini *un* et les articles dits partitifs seront ainsi l'un des objets de notre analyse, qui entend s'inscrire dans une démarche scientifique et démêler, à l'aune de son émergence, les mécanismes de l'expression de la partitivité, dans une tentative de mise au clair de ce que l'on peut qualifier, ou non, de partitif. Les élargissements typologiques qui interviendront à la fin de ce travail doivent permettre d'éclairer encore cet objet d'étude.

État de l'art

L'étude de l'article partitif et de la partitivité est, depuis les années 2010, très dynamique, aussi bien dans une perspective descriptive synchronique du français, plus ancienne (Kupfermann, 1977), que dans une perspective typologique (Tabea & alii, 2020). Ces dernières années, elle a d'abord été analysée dans le cadre diachronique de la grammaticalisation (Carlier et Lamiroy, 2015) puis les analyses syntactico-sémantiques sont venues prendre le relais en ce qui concerne la synchronie (Tabea & Stark, 2020). Nous ne prétendons aucunement revenir sur les acquis de ces derniers travaux, mais plutôt chercher à les vérifier dans une perspective diachronique, sur un corpus vaste qui n'a jamais, à notre connaissance, été exploité aussi largement sur la question. Nous nous intéresserons à la période charnière d'émergence de l'expression partitive : le stade de l'ancien français, à partir d'un texte du début du XII^{ème} siècle puis nous élargirons la réflexion à l'aune de textes nombreux rassemblés dans le corpus de la *Base de Français Médiéval* et dans le *Nouveau Corpus d'Amsterdam*, avant de comparer rapidement nos conclusions à d'autres textes des mêmes temps, en gallegoportugais.

Il nous faut dans cette optique revenir sur les découvertes et notions essentielles en ce qui concerne notre objet d'étude, afin de pouvoir utiliser ces éléments dans notre démarche.

Un cadre général : Une réelle grammaticalisation ?

Le changement catégoriel, qui fait advenir l'article partitif à partir de la préposition latine *de* implique que nous nous situons dans un cadre de changement linguistique, qui est celui de la grammaticalisation selon Anne Carlier. Pour une définition de la grammaticalisation, on peut se reporter à l'ouvrage de Marchello-Nizia, *Grammaticalisation et changement linguistique* (2006)¹ qui souligne que ce phénomène consiste en un changement de statut d'un mot lexical qui devient fonctionnel ou grammatical. Le processus ne peut aller que dans ce sens et répond au besoin d'exprimer certaines relations linguistiques qui n'ont auparavant pas de moyen d'expression. L'idée sous-jacente de la définition, qui veut que les nouvelles unités grammaticales créées – dans notre cas l'article partitif – codent des relations qui ne l'étaient pas grammaticalement auparavant, ou bien qui l'étaient différemment, correspond tout à fait à ce que l'on observe dans le cadre de notre objet d'étude. Ce qui était exprimé dans le système casuel au génitif, à l'accusatif ou bien à l'aide d'une préposition *de* suivie de l'ablatif en latin lorsque l'ensemble soumis à la partition était défini, le devient à l'aide de l'article, absent de la langue latine. Néanmoins, la première partie de la

¹ Un phénomène de 'grammaticalisation' est un processus de changement dynamique, et unidirectionnel, par lequel des mots lexicaux ou des constructions syntaxiques changent de statut et acquièrent un statut de forme grammaticale. L'approche dite de la 'grammaticalisation' est l'étude de ce phénomène à travers un modèle théorique, un cadre d'analyse, et une série de notions qui permettent de définir et d'interpréter, et donc de repérer et peut-être de prévoir, les différentes phases du changement en question.

définition, qui définit la grammaticalisation comme le processus qui conduit des unités lexicales à devenir des morphèmes grammaticaux ne s'applique pas parfaitement. Peut-on réellement considérer la préposition latine *de* comme un mot lexical ? Le lexème, opposé ici au mot grammatical, désigne en effet une unité minimale de signification appartenant au lexique, qui ne serait pas fonctionnelle ni dérivationnelle. Or, la préposition est bel et bien une unité fonctionnelle. Le cadre de changement linguistique dans lequel intervient l'article partitif est dès lors plus complexe que celui qui intervient pour la formation du futur proche en aller + infinitif, pris comme exemple par Ch. Marchello-Nizia. La « grammaticalisation » qui est à l'œuvre ici, n'est donc pas celle que l'on entend au sens strict, mais désigne seulement l'étude du changement linguistique qui conduit à la formation d'une unité grammaticale. Le cadre théorique s'avère ainsi plus complexe à définir, étant plus lâche, et les comparaisons avec des processus de grammaticalisation qui touchent d'autres unités apparaissent finalement peu fécondes dans la mesure où la nature des unités touchées dans le cadre du partitif – préposition donnant lieu à un article – ne rend pas le processus comparable à celui qui touche des unités de nature différente, le plus souvent de nature nominale, verbale ou adjectivale.

<i>Domaine</i>	<i>Forme-source</i>	<i>Forme-cible</i>
<i>Sémantique</i>	Verbe ou nom lexical à sens plein	Unité fonctionnelle à sens grammatical
<i>Syntaxe</i>	Mot autonome à haut degré de liberté	Position fixe
<i>Morphologie</i>	Mot autonome portant les marques de nombre, genre, ou personne, temps, négation...	Élément invariable
<i>Phonologie</i>	Forme pleine, souvent tonique	Forme réduite souvent

Figure 1 : tableau récapitulatif des changements intervenant dans le processus de grammaticalisation, synthétisé dans Marchello-Nizia (2006) à partir de A. Sörös (2005) et Heine (1993 : 87)

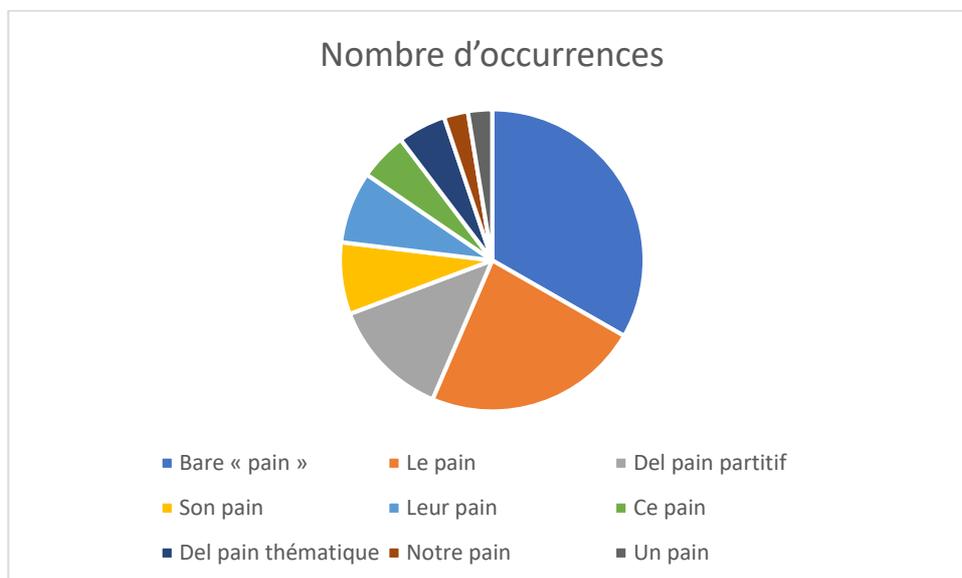
Ce tableau le souligne bien : la forme source *de* n'a pas de sens lexical plein, n'est pas réellement autonome mais toujours transitive : on ne saurait imaginer de phrase latine où *de* serait intransitif et non complété par un nom régi à l'ablatif ou, pour le dire autrement, dans le PP que *de* ouvre, il ne saurait être seul et ne rien gouverner. La position de *de*, comme celle de l'article partitif est déjà fixe, mais il s'intègre dans le VP plutôt que dans le NP contrairement à ce qui sera vrai lorsqu'il sera article plein. *De* ne porte pas de marques qui en font un mot autonome. En revanche, le cadre phonologique pourra être étudié dans la mesure où *de* a donné *du* avec enclise, il s'agira ainsi de s'intéresser à la tête, prépositionnelle ou bien d'article plein, qui intervient.

[de_{Prep}] [eI_{Det}] → [d_{Prep}][eI_{Det}] ou [deI_{Det}] ?

C'est ainsi bien un changement sémantique qui est à l'œuvre, depuis le sens spatial d'éloignement à partir d'une origine pour la préposition, vers le sens de partition, prélèvement d'une quantité indéfinie à partir d'un ensemble défini ou non, mais qui ne rentre pas dans le cadre strict de la grammaticalisation. La charge sémantique de l'article partitif est également plus forte et moins soumise à variation que celle de la préposition *de*, dont les sens sont extrêmement nombreux en latin. L'étude de ce phénomène singulier s'en révèle d'autant plus intéressant.

Qu'est-ce que la partitivité ? Pour une définition stricte et un état des lieux en latin.

Dans sa *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Claude Buridant définit le déterminant² comme un élément permettant l'entrée d'un nom dans le discours. Ils ont un rôle référentiel et un rôle grammatical en ce qu'ils sont soumis à la variation morphosyntaxique du nom qu'ils introduisent et permettent de ce fait aux interlocuteurs de percevoir les nuances de genre, nombre ou cas. Il souligne néanmoins que l'ancien français ne connaît pas, contrairement à la norme en français contemporain, de déterminant obligatoire. Le *bare noun* apparaît volontiers, ce que nous pouvons vérifier aisément avec une recherche dans nos corpus. En cherchant le nom massique *pain* dans le corpus BFM lemmatisé, nous obtenons 41 occurrences qui se répartissent ainsi en ce qui concerne le DP :



² « Les déterminants peuvent être définis comme des indicateurs d'extensité ou quantifiants ; ils s'opposent, à ce titre, aux modificateurs qualifiants ou caractérisants. Sur le plan sémantico-pragmatique, ils participent au processus référentiel. Sur le plan grammatical, les déterminants sont des actualisateurs grammaticaux constituant une classe affectée de traits morphologiques particuliers en tant que marques d'intégration morpho-syntaxique des substantifs dans le discours ; ces actualisateurs grammaticaux ne sont cependant pas indispensables pour faire passer le substantif de la langue dans le discours, un substantif pouvant être déterminé ou actualisé grammaticalement sans déterminant. »

*Figure 2 : répartition de la détermination de pain dans la BFM
lemmatisée*

Le N *pain* apparaît le plus souvent nu (13 occurrences sur 46), avec des verbes relevant du sémantisme du don en grande partie : donner, livrer, porter, avoir, mais pas seulement : trouver, acheter, mettre, manger et prendre apparaissent également. Sémantiquement, il s'agit d'expressions où le pain est présent en grande quantité : *quanque m'a quis* (autant que tu m'as demandé), *a grant planté*, *chascun selonc sa volanté* (en grande quantité, chacun selon sa volonté), *ou plus ait pain* (où il y a plus de pain), *a grant foison* (à foison), *quanque mestiers lor fu* (autant qu'ils en eurent besoin) ; mais aussi des expressions négatives : *ne pain*, *tant seulemant pain* ; ou bien simplement des expressions de quantité indéfinie. On peut donc voir que le nom nu, sans autre indication (3 occurrences sur 13) peut servir à indiquer une quantité totalement indéfinie. Six occurrences montrent que la quantité peut être spécifiée par des expressions adjacentes que nous avons relevées ci-dessus, et quatre autres montrent que la quantité nulle peut être indiquée par le nu. On se trouve ainsi devant l'emploi non marqué du SN où le DP est vide et où l'expression nominale renvoie au concept désigné, sans référent, dont on peut préciser par une autre voie linguistique, le Spécificateur le plus souvent, s'il est présent en grande quantité ou en quantité nulle. Nous proposons ici une vue de la requête.

23	DialGreg2, p. 86	toz destraindoit. Et ia faloit li frumenz el monstier de Benoit. Et li pain estoient pres tuit aloweiz si ke nient plus ke cinc a l'oure de refection
24	DialGreg2, p. 86	par promesse sorleueir disanz : Por coi est uostres corages contristeiz por la besonge de pain ? Hui uoirement en est moins, mais el ior de demain en aureiz plantiuousement
25	PercevalKu, p. ...	n'i cuist forz an nul leu de tot le chastel, ne ne trova pain ne gastel, ne rien nule qui fust a vandre don l'an poist.i
26	PercevalKu, p.i. denier prandre. Ensi trova le chastel gaste, que n'i trova ne pain ne paste ne vin ne sidre ne cervoise. Vers.i. palés covert d'atoise
27	PercevalKu, p. ...	Mes je pri Dieu que il vos ait apareillié meilleur ostel, ou plus ait pain et vin et sel que n'avez trové an cestui. » Et il dist
28	PercevalKu, p. ...	car cil dedanz ont bués et pors et char salee a grant foison, et pain et vin et veneison. Et li queuz ne sont pas oiseus ; li garçon
29	aucassin, p. 2, v...	faite sa fillole, si li donra un de ces jors un baceler qui du pain li gaaignera par honor : de ce n'as tu que faire. Et se
30	aucassin, p. 4, v...	levee et bautisie et faire ma filole, si li donasse un baceler qui du pain li gaegnast par honor : de ce n'eust Aucassins vos fix que faire.
31	aucassin, p. 4, v...	vielle aveuc li por compaignie et por soisté tenir, et s'i fist metre pain et car et vin et quanque mestiers lor fu ; puis si fist l'uis
32	aucassin, p. 6, v...	l'ai nourie, si li donasce un de ces jors un baceler qui del pain li gaegnast par honor : de ce n'avés vos que faire. Mais prendés
33	aucassin, p. 19,...	estoit au chief de la forest, si estendirent une cape, se missent lor pain sus. Entreusque il mengoient, et Nicolete s'esveille au cri des oisiax et
34	aucassin, p. 22,...	de none : s'avoient une cape estendue sor l'erbe, si mangoient lor pain et faisoient mout tresgrant joie. OR SE CANTE. Or s'asanlent pastouret,
35	aucassin, p. 23,...	- Sire, nos estiens orains ci entre prime et tierce, si mangiens no pain a ceste fontaine, aussi con nos faisons ore, et une pucele vint ci
36	SEustPr1, p. 21	une vile qui avoit non Dadissus. Ilueques se herberja e gaaigna chascun jor son pain . Lonc tens li plot iluec a sejourner, e requis as peisanz de cele
37	SGenPr1, p. 13	a Dieu. Ele confondoit einsi sa char et matoit. Ele mangoit tant seulement pain d'orge pestri en lesive et feves baiennes. Ele en cuisoit tant a une
38	SGenPr1, p. 29	i moroit de fain et estoit la sité si povre que il n'avoient ne pain ne blé. Cele chierté dura X anz ne onques en touz ces X anz
39	SGenPr1, p. 34	mot. Eles estoient touz jors en doutance qu'ele n'eussent mie tout leur pain . Eles en tenoient grant plet. Chascune treoit son pain du four et contoient
40	SGenPr1, p. 34	eussent mie tout leur pain. Eles en tenoient grant plet. Chascune treoit son pain du four et contoient souvent et remuoient. Les charberieres, Dieu merci, trovi...
41	regcrim1, p. 3, l...	prins en plusieurs lieux et à diverses fois grant quantité de vivres, denrées, pain , vin, oës, poules, poussins, pigons, moutons, fain et

Figure 3 : Vue de l'affichage de la requête. La quantité nulle exprimée dans trois occurrences est mise en surbrillance. On note deux occurrences dans le Conte du Graal de Chrétien de Troyes (manuscrit de 1245), et une de la Vie de Sainte Geneviève dont l'auteur est anonyme et dont le manuscrit date du XIV^e siècle.

La différence entre ces deux textes est frappante : l'un, narratif, date de la première moitié du XIII^e siècle tandis que l'autre, hagiographique, a été mis en manuscrit plus d'un siècle plus tard. Cela souligne bien que le *bare noun* était un élément caractéristique persistant de l'ancien français qui n'a pu se réduire que tardivement.

La prégnance de ce *bare noun* est une donnée que l'ancien français a conservée du latin, qui ne connaît pas le déterminant. Dans cette optique, la partition est exprimée, en latin, à l'aide du système casuel. Carlier et Lamiroy en font une synthèse éclairante que nous reprenons rapidement ici : le génitif est d'abord utilisé en latin classique pour opérer une partition sur un tout défini ou non. Ce cas génitif « partitif » est néanmoins peu fréquent. C'est en latin tardif que l'expression du partitif connaît une recrudescence, non seulement avec l'utilisation du génitif, mais aussi au travers de l'accusatif, voire de l'utilisation

de préposition spatiales : *de*, *ex* et *ab*. C'est à partir de cet état de langue en latin que se forme ensuite l'article partitif que nous connaissons en français. Il s'agira donc d'étudier les moyens linguistiques mobilisés au fil de l'histoire du français pour signifier le prélèvement d'une partie d'un tout. Nous nous concentrons ainsi sur les expressions qui quantifient l'objet qu'elles introduisent, et nous nous cantonnons, dans notre définition du partitif, à une conception stricte d'article qui indique le prélèvement d'une partie d'un tout. La question de la datation de l'émergence du partitif est également au cœur de notre travail : Carlier et Lamiroy en proposent une. Elles considèrent que le partitif à proprement parler, qui a un véritable statut d'article et non plus un statut hybride, apparaît d'abord au XIII^{ème} siècle, et qu'il se déploie plus largement pour atteindre une fréquence égale à celle du *bare noun* au XV^{ème} siècle. Notre corpus très large, composé du plus ancien texte narratif connu en ancien français, de la *Base de français médiéval* et du *Nouveau Corpus d'Amsterdam* est idéal pour traiter cet enjeu.

Corpus et méthodologie

Le corpus

Trois ensembles constituent notre corpus primaire en ancien français. Il s'agit tout d'abord du *Voyage de Saint Brendan*, plus ancien texte narratif connu en ancien français. L'édition dont nous disposons compte 1834 octosyllabes. Le texte conte l'*immram* du moine irlandais Saint Brendan, c'est-à-dire son voyage vers l'Autre monde à travers l'Atlantique, avec un groupe de moines volontaires pour l'accompagner. Au terme d'un voyage fantastique, les moines parviennent au paradis terrestre avant de rentrer en Irlande. Ce moine irlandais a vécu au VI^e siècle, et le texte en ancien français, qui date du début du XII^e siècle, a pour source

la *Navigatio sancti Brendani abbatis* : version latine du IX^e siècle. Il serait d'ailleurs intéressant de comparer ces deux versions, latine et d'ancien français, afin d'observer l'évolution des stratégies morphosyntaxiques de la langue source à la langue cible, dans la mesure où il ne s'agit pas d'une traduction depuis le latin mais d'une adaptation du contenu dans la langue. Cela pourrait faire l'objet d'un travail postérieur à ce mémoire. Ce texte écrit par le moine Benedeit en anglo-normand doit pouvoir nous montrer si un partitif existait déjà dans l'état de langue du XII^e siècle et si cela correspond ou non au stade déterminé par Carlier et Lamiroy.

La *Base de Français Médiéval* est un corpus numérique diachronique comportant 170 textes intégraux français du Moyen-Âge, écrits entre le IX^e et la fin du XV^e siècle. Elle comporte les métadonnées externes des différents textes ainsi qu'une annotation linguistique interne, et est diffusée par un portail en ligne (<http://bfm.ens-lyon.fr>), ce qui en fait un outil privilégié pour les recherches concernant l'histoire du français. Nous mentionnerons les titres et auteurs des textes au fil des exemples. Les indications quant au dialecte dans lequel le manuscrit est écrit seront également indiquées et précieuses afin d'étudier l'émergence, régionalisée ou non, du partitif.

Enfin, le *Nouveau Corpus d'Amsterdam* est un corpus numérique formé à partir des travaux de Dees par Achim Stein qui l'a mis à disposition des chercheurs. Le corpus comprend 200 textes différents, parfois en plusieurs versions ce qui augmente ce nombre à 300 textes, qui s'étalent des XI^e au XIV^e siècle. Une installation de ce corpus ainsi que de chartes qui l'accompagnent sur l'application TXM (<http://txm.ish-lyon.cnrs.fr>) nous permettra de formuler nos requêtes et d'en faire un support pour notre analyse. Mentionnons d'ailleurs que ce travail sur le corpus a pu être étayé par la Journée d'Étude *Le Nouveau Corpus d'Amsterdam (NCA) et la Base de Français Médiéval (BFM) : états et perspectives philologiques et linguistiques* qui s'est tenue le 9 avril, lors de laquelle Achim Stein, Alexei Lavrentiev et Céline Guillot sont intervenus à

propos de leurs corpus respectifs (organisée par Michela Russo, Clémence Jaime & Céline Guillot en 2021 : <http://ihrim.ens-lyon.fr/manifestations/article/le-nouveau-corpus-d-amsterdam-nca-et-la-base-de-francais-medieval-bfm-etats-et>).

Méthode d'analyse et plan

Le corpus d'ancien français que nous avons choisi d'analyser nous permettra de nous attarder sur diverses questions que pose la partitivité. Nous procéderons en formulant des hypothèses qu'il s'agira ensuite de vérifier à l'aide du corpus. Les annotations manuelles faites sur *Le Voyage de Saint Brendan* constituent le premier vivier d'occurrences qui nous permet de formuler des hypothèses. À partir de ces dernières, nous utilisons les corpus numériques BFM et NCA afin d'élargir l'étude à d'autres occurrences, ce qui doit nous permettre d'avoir un échantillon d'occurrences représentatif pour vérifier ou infirmer nos hypothèses. *Le Voyage de Saint Brendan* nous montrera un certain état de l'ancien français dans sa version anglo-normande du XII^e siècle. Les questions de datation de l'émergence du partitif seront plus à même d'être étudiées à partir de la BFM, qui contient des textes plus anciens, mais aussi du NCA qui comprend des textes de l'époque charnière de développement de ce nouvel article, comme l'ont souligné Carlier et Lamiroy, qui considèrent que le XIII^e siècle signe l'achèvement de la formation d'une forme linguistique provenant de *de* et pleinement article.

Concernant les textes composant la BFM, leurs caractéristiques sont disponibles sur le portail en ligne <http://txm.ish-lyon.cnrs.fr/bfm/> rubrique BFM2019 puis *Textes*. Nous indiquerons au fil de nos citations les références de chacun des textes, pour la BFM comme pour le NCA.

Nous pouvons donc en venir à une première étude qui concerne le *Voyage de Saint Brendan*, et qui doit servir à poser les premiers jalons de ce travail. Nous cherchons ici simplement à faire un état des lieux de l'utilisation du morphème *de*. N'a-t-il qu'un statut prépositionnel comme en latin ?

I. Le morphème *de* dans le Voyage de Saint Brendan

D'après le *Gaffiot* (Gaffiot, 1934), dictionnaire latin-français, voici le statut de *de* en latin :

dē, prép. gouvernant l'abl., marque séparation, éloignement d'un objet avec lequel il y avait contact, union, association (ex = de l'intérieur de).

Le sens premier, et celui du latin classique est dès lors un sens local d'éloignement, que l'on retrouve volontiers avec des formes verbales composées de *de* et *ex* : *decedere de* (s'éloigner de), *effugere de* (échapper à) par exemple. Mais les sens répertoriés dans le *Gaffiot* sont ensuite nombreux, faisant de cette préposition un élément linguistique fortement polysémique. L'un des derniers sens, qui apparaît en latin tardif, est un sens partitif, de détachement d'un tout, où *de* reste préposition : *accusator de plebe* (accusateur parmi la plèbe, pris dans la plèbe). Ce sens nous intéresse particulièrement dans la mesure où il a pu être à l'origine de l'émergence du partitif à partir de cette préposition latine.

Le relevé d'occurrences du morphème *de* nous offre un panorama de ses utilisations linguistiques. Trois cent quatre occurrences ont été relevées dans le texte. Nous allons étudier ici les plus intéressantes pour notre objet d'étude. Nous parlons de « morphème » afin de pouvoir étudier l'ensemble des manifestations de *de*, qu'il soit préposition, élément de locution, conjonctif ou encore article. Cette catégorie très vaste qui désigne n'importe quel élément linguistique est commode pour prendre en compte la totalité des occurrences et passer en revue les différents sens encore actifs en ancien français et plus particulièrement dans l'état de langue utilisé dans le *Voyage de Saint Brendan*. Nous ne parlerons pas seulement de préposition car, si *de* n'était que préposition en latin, son fonctionnement syntactico-sémantique a évolué en ancien français de telle sorte

que la seule catégorie de préposition ne suffit plus pour appréhender toutes ses manifestations. Cette étiquette est par ailleurs un point de départ qui doit nous permettre de préciser ensuite les différentes catégories morphosyntaxiques rencontrées grâce à l'analyse en contexte que nous souhaitons mener ci-dessous, selon une démarche expérimentale.

Notons d'abord que le sens local d'éloignement, s'il est toujours présent, n'est plus le sens premier de la préposition *de*. On observe plusieurs apparitions de ce sens exact :

(v.119) *ainz que jo d'ici vos en meinge*
avant que je ne vous emmène d'ici

(v.170) *Del derube veneit tut dreiz*
Débouchait directement de la falaise

(v.191) *De ton muster somes meud*
Nous sommes venus de ton monastère

(v.521) *E chaïmes de halt si bas*
Et nous sommes tombés de si haut

Nous renvoyons en outre le lecteur aux vers 534, 741, 774, 1007, 1092, 1095, 1123, 1162, 1515, 1621, 1665, 1667, 1757 et 1816 qui comprennent à chaque fois un même schéma avec un verbe de mouvement complété par un complément essentiel de lieu introduit par *de*. On remarque néanmoins que si cette utilisation sémantique de la préposition *de*, qui provient du premier sens en latin classique,

est présente, elle reste assez peu fréquente et ne représente que 18 occurrences sur 304, soit un peu moins de 6%. Ce fait souligne combien *de* s'est diversifié depuis le latin pour devenir un outil sémantiquement protéiforme. Notons d'ailleurs qu'il entre désormais dans la formation de locutions prépositionnelles ou adverbiales, avec (v105), *de ci que* : jusqu'à ce que (v139, 648), *fors de* : en dehors de (v214, 344), *près de* (v433, 735, 1329), *plus de* : après (v845), *a tant de/ de tant* : pour autant de (v996, 1176), *luign de* : loin de (v1696), *avant de* : plus loin que (v1786). Il fait ainsi figure de préposition mais se rapproche aussi parfois de la conjonction (v1786 : *Avant d'ici ne menrai vus*, Je ne vous mènerai plus avant qu'ici). C'est-à-dire que le terme *de* est également à la frontière des catégories morphosyntaxiques, ce qui nous intéresse particulièrement dans le cadre du partitif dans la mesure où il s'agit de voir comment la préposition passe à un statut d'article.

Il est tout à fait remarquable que le sens d'extraction d'un objet parmi un groupement soit également présent pour douze occurrences. Ce sens est par ailleurs celui qui se rapproche le plus de notre article partitif :

v107	de	de ses munies quatorze eslist	Il choisit quatorze de ses moines
v199	de	Les dous de vus avrat Satan	Satan prendra deux d'entre vous (vous = les moines)
v201	de	Li tierz de vus mult ert temptez	Le troisième d'entre vous sera très tenté
v254	d'	U nul d'eals entrer n'ose	Nul d'entre eux n'ose y entrer
v399	de	De icez berbiz une pernez	Prenez une de ces brebis / Al di pascal la cunreez
v508	des	L'un des oiseus s'en envolat	Un des oiseaux s'envola
v868	des	L'un des oiseals prent avaler	L'un des oiseaux commence à descendre
v1189	d'	Nuls d'els trestuz choisir ne pout	Aucun d'entre eux ne pouvait apercevoir
v1335	de	Fors mei ne set uns suls de nus	À part moi je n'en connais pas un d'entre nous
v1336	des	Quels des dous seit plus penus	Lequel des deux est le plus horrible
v1673	d'	Nuls d'els ne set en feid veire	Nul d'entre eux ne sait en réalité
v1827	d'	Li plusurs d'els ensaintirent	Plusieurs d'entre eux devinrent saints

Figure 4 : Occurrences de de extractifs dans le Voyage de Saint Brendan, avec traduction de notre fait.

La partition est ici toujours exprimée sous la forme syntaxique d'un nom ou pronom accompagné de *de* puis du nom ou pronom désignant le groupe dont on extrait le référent du premier nom ou pronom. Cette opération linguistique se systématisé ainsi :

Pr [de] N

Pr [de] Pr

Objet extrait [de] groupe soumis à l'extraction

Le statut de *de* n'est pas celui de l'article partitif. Il est encore préposition et sert à lier les deux pronoms ou GN dans un rapport d'extraction sémantique. Cette incidence différente montre que son statut n'est pas le même que celui de la préposition qui intervient par exemple pour l'introduction du COI.

(v472) *Ne merveillés de ço*

Ne vous étonnez pas de ça

Dans le cadre de l'introduction d'un complément d'objet indirect, après un verbe transitif indirect, la préposition vient pallier un problème d'incidence : elle permet de lier les deux entités syntaxiques différentes que sont le verbe et le nom. Le rapport établi est celui d'une dépendance syntaxique du NP par apport au VP. Dans le cadre de l'extraction, *de* lie deux objets de nature équivalente : des NP. La dépendance exprimée est sémantique, le NP placé à droite de *de* désigne l'objet soumis à l'extraction, mais sa nature est équivalente à celle de l'objet qui est placé à gauche ou qui du moins exprime la quantité d'objets extraits. Le v107 indiqué

dans le tableau montre un cas où la quantité, *quatorze*, est postposée au PP désignant le groupe de moines pour des raisons de prosodie dans un texte versifié qui doit répondre à la contrainte de l’octosyllabe.

(v107) *de ses munies quatorze eslist*
il choisit quatorze de ses moines

Cette présence récurrente de *de* dans ces expressions signifiant l’extraction souligne tout le chemin qui a été parcouru depuis le latin classique dans lequel *de* introduit volontiers des compléments verbaux. C’est encore le cas en français moderne, mais un élargissement des emplois syntaxiques s’est opéré, qui tend vers la formation du partitif.

Quelques de partitifs pré-déterminants

Le panorama que permet d’effectuer le *Voyage de Saint Brendan* souligne que les usages historiques de *de* sont conservés, mais que de nouveaux contextes d’apparition se sont également développés. Nous pouvons désormais regarder s’il existe un réel article partitif dans ce texte narratif du XII^e siècle. Certains vers méritent à cet égard d’être analysés plus longuement.

(v1601) *D’icest aigue porte en od tei*
Emporte avec toi de cette eau

Le verbe est *en porte*, qui se figera en *emporter* en français moderne. Il s’agit d’un verbe transitif direct, ce qui ne justifie donc pas l’apparition du morphème *d’*. On

pourrait imaginer que le COD soit simplement *icest aigue* : emporte *cette eau*. La nuance sémantique apportée par *d'* apparaît d'emblée : il s'agit d'introduire une extraction d'une quantité indéfinie de cette eau. Ce n'est pas la totalité de l'eau qui sera emportée mais seulement cette quantité indéfinie. Néanmoins, contrairement aux occurrences relevées dans le Tableau 1 ci-dessus, on ne note ici aucun pronom ou NP explicitant la quantité qu'il s'agit d'extraire, et cela est notamment dû au caractère massique du N eau, tandis que les exemples du Tableau 1 comprenaient uniquement des référents comptables. Seul l'objet massique soumis à l'extraction, l'eau, introduite par *de*, est donc présent. Deux analyses sont selon nous possibles pour ce vers. La première, peu satisfaisante en ce qu'elle ne propose pas de réelle analyse, ferait intervenir la notion d'ellipse. La quantité d'eau à prélever ne serait pas exprimée directement mais passée sous silence, on aurait une forme « Un peu d'*icest aigue* porte en od tei » sous-jacente qui rendrait à *d'* un statut purement prépositionnel. Néanmoins, cette analyse par l'ellipse ne rend pas compte de la forme que nous rencontrons effectivement dans le texte. On peut alors considérer qu'il s'agit d'une forme ancienne de partitif où *de*, au statut hybride entre préposition et article, a un pur rôle sémantique d'extraction et accompagne le déterminant démonstratif *icest*. Cette analyse, si elle ne permet pas d'établir avec certitude le statut de *d'*, permet cependant de mettre l'accent sur le mécanisme de coalescence à l'œuvre dans la formation du partitif. On sait en effet qu'il découle de la coalescence du morphème *de* avec l'article défini *le*, ce qui a donné la forme *del* qui a évolué d'un point de vue morphophonologique pour donner des formes *dou* puis *du* que l'on connaît en français contemporain. Ici, nous serions donc en présence d'une première étape, lors de laquelle le morphème *de* peut se combiner à un déterminant autre que le défini, dont le démonstratif. Il est alors pur outil sémantique d'extraction, et on pourrait même y voir une forme de prédéterminant à l'instar de *tout* par exemple. Dans le syntagme *toute l'eau/ toute cette eau/ toute son eau*, le terme *tout* antéposé à un article ou à un déterminant vient apporter le sémantisme de totalité au NP.

De la même manière, dans *de l'eau/ de cette eau/ de son eau*, *de* indique qu'une quantité indéfinie de l'objet est seule prise en compte. Dans cette optique, les mécanismes sont les mêmes, mais ce qui a conduit à la formation effective de l'article *du* est un phénomène morphophonologique d'amalgame du morphème avec l'article défini, qui était sans doute moins tonique et plus à même de fusionner que d'autres déterminants tel que le démonstratif présent dans notre exemple, qui a une charge sémantique supérieure.

(v312) *Mist l'en talent prendre an emblét / De l'or qu'il vit la
enseblét*

Il lui donna l'envie de prendre furtivement de l'or qu'il voyait
rassemblé là

Ici le verbe est *prendre*, transitif direct également et au sens proche de *emporter*. Il s'agit d'un acte de préhension d'une partie sur un tout. On pourrait également concevoir un COD sous la forme directe : *prendre l'or qu'il voyait rassemblé là*, qui aurait un sens là aussi différent. *Prendre l'or* signifie prendre tout l'or tandis que le morphème *de* introduit une partition. La quantité à prélever n'est pas explicitée non plus, si bien que c'est *de* qui porte toute la charge sémantique de partition indéfinie. À cet égard, il n'est pas ici prépositionnel mais a encore une fois un statut hybride qu'on pourrait considérer comme celui de prédéterminant outil de partition sémantique. Il s'agit dans cette optique d'une étape vers la formation du partitif, puisque c'est encore la forme *de* pleine qui apparaît, sans combinaison avec le défini élidé devant le mot *or* à initiale vocalique. Cet exemple confirme donc ce que nous avons vu avec celui du v1601, avec un autre nom massique qu'*aigue*. Notons par ailleurs que le caractère plus faible, d'un point de vue prosodique, de *le* est souligné par l'élision qu'il subit, et qui ne peut intervenir avec le démonstratif *icest* étudié plus haut, suggérant ainsi sa propension à l'amalgame qui interviendra plus tard.

(v449) *De la busche en vunt quere*

Ils vont chercher de la bûche = du bois coupé

Ce dernier vers comprend un schéma similaire au précédent. Le verbe *quérir* est transitif direct, et le terme *busche* est, selon le Dictionnaire du Moyen Français (DMF : *Dictionnaire du Moyen Français*, version 2015 (DMF 2015). ATILF - CNRS & Université de Lorraine. Site internet : <http://www.atilf.fr/dmf>.), susceptible d'appeler une lecture massique, le premier sens étant celui de *bois coupé*. La forme de déterminant rencontrée est celle que l'on connaît aujourd'hui pour l'article partitif féminin : *de la*. Si nous avions *en vunt quere la busche*, cela signifierait non seulement que les moines iraient chercher la totalité du bois coupé mais également que ce bois aurait été identifié auparavant, puisque le défini seul impliquerait dans ce contexte une reprise anaphorique. Or, l'introduction de *de* permet d'indiquer qu'ils prendront seulement une certaine quantité du bois coupé qu'ils trouveront. Le bois coupé dont il est question n'a pas été introduit auparavant, mais est tout de même bien défini par le vers suivant qui construit une relative : « *Dunt le manger funt a terre* » (v450), c'est-à-dire *avec laquelle ils préparent le repas sur la terre ferme*. On ne saurait ici non plus analyser *de* comme une préposition pleine. Son sens prépositionnel est subduit et il ressemble grandement d'un point de vue morphologique comme syntaxique à l'article partitif tel que nous le connaissons. Ces trois exemples sont remarquables à bien des égards, et nous permettent de formuler une première conclusion sur l'émergence du partitif. Il est en effet clair que ce n'est pas la forme masculine, appelée à s'amalgamer, (*de le > del > du*) qui intervient en premier mais bien des formes avec d'autres déterminants, qu'il s'agisse de démonstratifs comme au vers 1601, du défini élidé devant voyelle qui ne peut s'amalgamer comme au v312 ou encore de la forme féminine qui ne peut pas non plus être soumise à l'amalgame

comme au v449. Dans le *Voyage de Saint Brendan* le futur partitif est à un stade où le morphème *de* est prédéterminant signifiant la partition d'une quantité indéfinie. L'évolution sémantique qui était déjà à l'œuvre en latin tardif et qui lui permettait de signifier le prélèvement se retrouve dans cette langue XII^e siècle, mais il n'est pas encore solidaire de l'article défini et son évolution morpho-phonologique n'est dès lors pas encore intervenue. Il est cependant certain qu'une évolution syntaxique lui permet désormais d'intervenir après des verbes transitifs directs. Il ne s'agit plus d'une préposition mais d'une forme de prédéterminant, catégorie que nous préférons à celle d'un « statut hybride » avancé dans Carlier et Lamiroy. L'idée d'un statut hybride ne rend pas réellement compte de ce qu'est *de* dans un état de langue donné, il ne permet pas de trancher précisément. Cette hybridité masque en réalité la complexité syntactico-sémantique de *de* dans ces occurrences où il n'a en réalité que peu de rapport avec la préposition. Son statut déterminatif est net en ce qu'il permet au nom d'entrer dans le discours et apporte des nuances quantitatives en se combinant avec un autre déterminant. La notion de pré déterminant permet de rendre compte de l'étape transitoire charnière qui intervient en ancien français et permet à *de* de se combiner avec différents déterminants. C'est-à-dire qu'il s'agit d'un moment dans lequel *de* ne peut déterminer seul, il a besoin d'un élément déjà installé, reconnu et ressenti comme déterminant à part entière afin d'apporter son sémantisme d'extraction, qui est inscrit dans son programme sémantique depuis le latin tardif comme nous l'avons vu. Ce statut se rencontre encore en français contemporain, où *de* seul peut être prédéterminant :

Amène-moi de ce pain-là.

Dans cette phrase, le verbe *amener* est transitif direct. *De* n'est donc pas préposition mais bien outil d'extraction sémantique. Cette phrase comprend un

démonstratif composé à forte charge déictique, que l'on ne retrouverait pas dans la phrase :

Amène-moi du pain

Pourtant, en ancien français, l'article défini *le* est souvent anaphorique ou déictique, ce que nous pouvons voir dans les trois exemples étudiés ci-dessus du *Voyage de Saint Brendan*, dans lesquels le référent est à chaque fois introduit sur le mode déictique (*icest aigue*), anaphorique (l'or assemblé a été introduit un peu plus haut dans le texte), ou bien déterminé par une expansion du nom (*la busche*). Il doit donc y avoir un changement dans la sémantique de *del/ du* qui passe d'une polarisation définie à un pôle indéfini auparavant pris en charge par le *bare noun*, et qu'il partage avec l'indéfini *un*. Cette étude détaillée du *Voyage* montre que différents aspects doivent être étudiés : la datation et la régionalisation de l'apparition du partitif mais aussi ses relations avec le défini *le* et la référence, ainsi que ses rapports avec les autres outils de détermination de l'ancien français. C'est ce qui nous intéresse dans une deuxième partie.

II. Le partitif au prisme du NCA et de la BFM

Les deux corpus numériques installés sur poste via TXM³ nous permettent de vérifier à bien plus grande échelle les données trouvées dans *Le Voyage de Saint Brendan*. Il est également possible d'étudier des éléments supplémentaires tels que la date d'apparition des premiers partitifs au travers de ceux-ci. Ce travail ne saurait néanmoins être totalement abouti dans ce mémoire de M2, effectué en une année seulement sur ces corpus si vastes, et appelle une étude bien plus longue, dans le cadre d'une thèse par exemple, pour que tout le potentiel des corpus quant au partitif soit mis en valeur. Nous nous intéressons ici à différents aspects : tout d'abord nous cherchons à dater l'apparition des premiers partitifs. Nous étudions ensuite les variations graphiques, qui émanent des variations et évolutions morpho phonologiques ainsi que de données dialectologiques. Enfin, dans un cadre plus proprement syntactico-sémantique, nous mettons en avant le rapport du partitif avec certains des autres moyens linguistiques de détermination, qu'il s'agisse de l'article défini et de la référence, comme du *bare noun*.

Datation

Carlier et Lamiroy datent l'apparition du partitif du XIII^{ème} siècle :

From the 13th century on, the first occurrences of stage IV partitive are attested in theatre texts that reproduce the oral register” (in Luraghi & Huumo, p.491)

³ Heiden, S., Magué, J-P., Pincemin, B. (2010a). TXM : Une plateforme logicielle open-source pour la textométrie – conception et développement. In Sergio Bolasco, Isabella Chiari, Luca Giuliano (Ed.), Proc. of 10th International Conference on the Statistical Analysis of Textual Data - JADT 2010) (Vol. 2, p. 1021-1032). Edizioni Universitarie di Lettere Economia Diritto, Roma, Italy.

Néanmoins, les exemples utilisés dans leur article pour illustrer cette quatrième étape dans le développement du partitif datent des XIV^{ème} et XV^{ème} siècles, lors desquels le partitif tend de plus en plus vers l'indéfinition. Le *NCA* et la *BFM* doivent nous permettre de nous intéresser aux étapes antérieures de coalescence du morphème *de* et de l'article défini.

Une première recherche sur le NCA montre qu'une forme de déterminant opérant une extraction d'une portion d'un tout apparaît avant le XIII^{ème} siècle, dans un texte narratif :

text_datemanuscrit, text_id, text_datecom	Contexte gauche	Pivot	Contexte droit
1137pm13, rolandox, 1100ca	les vus aquizez turpins de reins en est	levét del renc	e dist al rei 'laissez ester voz francs en cest pais
1137pm13, rolandox, 1100ca	main a l'espee cuntre dous deie l	ad del furrer	getee si li ad dit 'mult estes bele e clere tant
1137pm13, rolandox, 1100ca	verrez se il fust vif jo l'ousse	amenét del rei	païen sire par veïr creez ja ne verrez cest premer meis passe
1137pm13, rolandox, 1100ca	meisme en est mult esguarét cum il einz	pout del pui	est avalét vint as franceïs tut lur ad acuntét dist oliver '
1137pm13, rolandox, 1100ca	respunt rollant 'ne dites tel ultrage mal	seit del coer	ki el piz se cuardet nus remeindrum en estal en la place
1137pm13, rolandox, 1100ca	freiz e granz chalz si n deit hom	perdre del sanc	e de la char fier de lance e jo de durendal ma
1137pm13, rolandox, 1100ca	li briset les os tute l'eschine li	desevret del dos	od sun espïet l'anme li getet fors enpeint le ben fait
1137pm13, rolandox, 1100ca	quid vendre QUOTE sun ceval brochet ki	oit del cuntence	ki que l'cumpert venuz en sunt ensemble grandonie fut e pr
1137pm13, rolandox, 1100ca	sancs de sun cervel le temple en est	rumpant del corn	qu il tient l'oe en est mult grant karles l'entent
1137pm13, rolandox, 1100ca	turpin alat aider sun elme ad or li	deslecat del chef	si li tolit le blanc osberc leger e sun bliat li ad
1137pm13, rolandox, 1100ca	en avant n en ad vertut trop ad	perdut del sanc	einzque om alast un sul arpent de camp falt li le coer
1137pm13, rolandox, 1100ca	jurz e li soleilz luisant li amiralz est	issut del calan	espaneliz fors le vaït adestrant yy reis apres le vunt siwant c
1137pm13, rolandox, 1100ca	dunat un colp tel le destre poign li	ad del cors	sevrét sun fils ad mort qu il tant suleit amer e li
1137pm13, rolandox, 1100ca	reis en ad prise sa barbe si li	remembret del doel	e damage mult fierement tute sa gent regardez puis si s es
1137pm13, rolandox, 1100ca	en li fous que l'erbe en fait	esprendre del brant	d acer la mure li presentet desur le frunt li ad faite
1137pm13, rolandox, 1100ca	brun jusqu al nasel li ad fait e	fendut del chef	li ad le cervel espandut brandit sun colp si l'ad mort
1150pm10, psautier, 1125pm25	espoasserent aresille e charbuns de fou e	entunat del ciel	li sires e li haltisme dunat sa voiz aresille e charbuns de

Figure 5 : Capture d'écran des résultats de la requête

`[pos="VER.*"][word="del|du"]` dans le NCA.

Il s'agit de la *Chanson de Roland*, dont le manuscrit repris pour cette version date de 1137, pour une composition de l'œuvre autour de 1100. Notre requête cible toutes les expressions comprenant un élément étiqueté comme verbe suivi de *del* ou *du* qui introduit un élément étiqueté comme nom⁴. Nous souhaitons avec cette recherche trouver facilement, et avec un affichage visible, les occurrences de

⁴ Nous remercions les intervenants de la Journée d'étude *Le Nouveau Corpus d'Amsterdam (NCA) et la Base de Français Médiéval (BFM) : états et perspectives philologiques et linguistiques*, ainsi que Mme Russo pour l'organisation de cette journée qui s'est avérée très riche et a donné de nombreuses clés de recherche quant aux requêtes à effectuer dans l'outil TXM.

verbes suivis de prépositions ou de partitifs. La distinction entre ces deux catégories est effectuée en prenant en compte le caractère transitif direct ou bien transitif indirect du verbe ainsi relevé. Les verbes transitifs indirects, relevés en plus grand nombre, sont suivis d'une préposition. Néanmoins, nous obtenons une première occurrence, surlignée en bleu sur la figure, dans laquelle le verbe est transitif direct et ne saurait donc être suivi d'une préposition mais plutôt d'un NP, déterminé en l'occurrence par un partitif.

[...] *Pur sun seignur deit hom susfrir granz mals e endurer e forz
freiz e granz chalz si n deit hom perdre del sanc e de la char [...]*

Chacun doit pour son seigneur supporter de grands maux et
endurer et le froid mordant et la grande chaleur même s'il en doit
perdre du sang et de la chair

Perdre est bien transitif direct, mais ici l'expression est « perdre du sang », c'est-à-dire perdre de son sang. *Del* opère une extraction d'une partie du sang du sujet, qui doit être versée par le chevalier pour son seigneur. On observe la présence du partitif féminin coordonné : *perdre de la char*, qui permet d'insister sur les douleurs que pourra subir le chevalier. Le partitif montre que le sujet sera amené, dans le cadre de ses devoirs féodaux, à perdre des parties physiques de son corps, qu'il s'agisse de son sang ou de sa chair. Les deux noms *sang* et *chair* sont ici massiques, ce qui permet cet emploi du partitif. Cette recherche souligne que le partitif apparaît déjà au XII^{ème} siècle, y compris dans un texte narratif versifié. On peut noter néanmoins que le contexte d'apparition est spécifique : il s'agit d'un passage au discours direct, balisé par *QUOTE* dans le NCA.

cornant ja n en avrunt reproece mi parent quant jo serai en la bataille grant e jo ferrai e mil colps e yy cenz de durendal verrez l acer sanglent franceis sunt bon si ferrunt vassalment ja cil d espaigne n avrunt de mort guarant QUOTE dist olivier 'd ico ne sai jo blasme jo ai veut les sarrazins d espaigne cuverz en sunt li val e les muntaignes e li lariz e trestutes les plaignes granz sunt les oz de cele gent estrange nus i avum mult petite cumpaigne QUOTE respunt rollant 'mis talenz en est graigne ne placet damneudu ne ses angles que ja pur mei perdet sa valur france melz voeill murir que huntage me venget pur ben ferir l emperere plus nos aimet QUOTE rollant est proz e oliver est sage ambedui unt vasselage puisque il sunt as chevals e as armes ja pur murir n eschiverunt bataille bon sunt li cunte e lur paroles haltes felun paien par grant irur chevalchent dist oliver 'rollant veez en alques cist nus sunt pres mais trop nus est loinz carles vostre olifan suner vos ne l deignastes fust i li reis n i oussum damage gardez amunt devers les porz d espaigne veeir poez dolente est la reregarde ki ceste fait n en ferat altre QUOTE respunt rollant 'ne dites tel ultrage mal seit del coer ki el piz se cuardet nus remeindrum en estal en la place par nos i ert e li colps e li caples QUOTE quant rollant veit que la bataille serat plus se fait fiers que leon ne leupart franceis escriet oliver apelat 'sire cumpainz amis ne l dire ja li emperere ki franceis nos laisat itels yy milie en mist a une part sun escientre n en

i out un cuard pur sun seignur deit hom susfrir granz mals e endurer e forz freiz e granz **chalz** si n deit hom perdre del sanc e de la char fier de lance e jo de durendal ma bone espee que li reis me dunat se jo i moert dire poet ki l avrat e purrunt dire que ele fut a noble vassal QUOTE d altre part est li arcevesques turpin sun cheval broche e muntet un lariz franceis apelet un sermun lur ad dit 'seignurs baruns carles nus laissat ci pur nostre rei devum nus ben murir chrestientet aidez a sustenir bataille avrez vos en estes tuz fiz kar a voz oilz veez les sarrazins clamez vos culpes si preiez deu mercit asoldrai vos pur voz anmes guarir se vos murez esterez seinz martirs sieges avrez el greignor pareis QUOTE franceis decendent a tere se sunt mis e l arcevesque de deu les beneist par penitence les cumandet a ferir franceis se drecent si se metent sur piez ben sunt asols e quites de lur pecchez e l arcevesque de deu les ad seigneur puis sunt muntez sur lur curanz destrins adobez sunt a lei de chevalers e de bataille sunt tuit apareillez li quens rollant apelet oliver 'sire cumpainz mult ben le saviez que guenelun nos ad tuz espiez pris en ad or e avere e deners li emperere nos devrait ben venger li reis marsilie de nos ad fait marchet mais as espees l estuvrat esleger QUOTE as porz d espaigne en est passét rollant sur veillantif sun bun cheval curant portet ses armes mult li sunt avenanz mais sun espiet vait li bers palmeiant cunte le ciel vait la mure turnant laciet en su un gunfanun tut blanc les renges li batent josqu

Figure 6 : Vues des pages 28 et 29 de la Chanson de Roland dans le NCA avec les balises de discours direct en majuscules

Notre exemple se situe à la page 29, sur laquelle le discours direct et la narration s'enchevêtrent. C'est Roland qui prend la parole afin de rappeler les devoirs du chevalier envers son seigneur. Le discours direct semble être plus propice à l'apparition du partitif, comme Carlier et Lamiroy l'observent à propos du théâtre qui doit aussi mimer la parole orale. Cette tendance se vérifie donc, y compris en amont du XII^{ème} siècle, mais n'est pas absolue pour autant : en effet, une deuxième occurrence de l'expression perdre du sang apparaît au travers de cette recherche, et n'intervient pas dans du discours rapporté.

text_datemanuscrit, text_id, text_datecom	Contexte gauche	Pivot	Contexte droit
1137pm13, rolandox, 1100ca	turpin alat aider sun elme ad or li	deslacet del chef	si li tolit le blanc c
1137pm13, rolandox, 1100ca	en avant n en ad vertut trop ad	perdut del sanc	einzque om alast
1137pm13, rolandox, 1100ca	jurz e li soleilz luisant li amiralz est	issut del calan	espaneliz fors le v
1137pm13, rolandox, 1100ca	dunat un colp tel le destre poign li	ad del cors	sevrét sun fils ad
1137pm13, rolandox, 1100ca	reis en ad prise sa barbe si li	remembret del doel	e damage mult fie
1137pm13, rolandox, 1100ca	en li fous que l erbe en fait	esprendre del brant	d acer la mure li ç
1137pm13, rolandox, 1100ca	brun jusqu al nase li ad fait e	fendut del chef	li ad le cervel esp
1150pm10, psautier, 1125pm25	espasserent gresille e charbuns de fou e	entunat del ciel	li sires e li haltism
1150pm10, psautier, 1125pm25	places deieterai eals tu salveras mei des	cuntrediz del pueple	poseras mei el ch

Figure 7 : Vue de la suite des résultats de la recherche précédente

rolandox - 56

muer n en plurt lievet sa main fait sa apres ad dit 'mare fustes seignurs tutes vos anmes ait deus li glorius en pareis les metet en flurs la meie mort me rent si anguissus ja ne verrai le riche empereur QUOTE rollant s en turnet le camp vait recercher sun cumpaignun ad trovét oliver encuntre sun piz estreit l ad embracét si cum il poet a l arcevesques en vent sur un escut l ad as altres culchét e l arcevesque les ad asols e seigné idunc agreget le doel e la pitet co dit rollant 'bels cumpainz oliver vos fustes fils al duc reiner ki tint la marche del val de runers pur hanste freindre e pur escuz peceier pur orgoillos veindre e esmaier e pur prozdomes tenir e conseilier e pur glutun veindre e esmaier en nule tere n ad meilleur chevaler QUOTE li quens rollant quant il veit mort ses pers e oliver qu il tant poeit amer tendrur en out cumencet a plurer en sun visage fut mult desculurer si grant doel out que mais ne pout ester voeillet o nun a tere chet pasmét dist l arcevesque 'tant mare fustes ber QUOTE li arcevesques quant vit pasmer rollant dunc out tel doel unkes mais n out si grant tendit sa main si ad pris l olifan en rencevals ad un ewe curant aler i volt si n durrat a rollant sun petit pas s en turnet cancelant il est si fieble qu il ne poet en avant n en ad vertut trop ad perdut del sanc **einzque** om alast un sul arpent de camp falt li le coer si est chaieit avant la sue mort l i vait mult angoissant li quens rollant revient de pasmeisuns sur piez se drecet mais

Figure 8 : Affichage du résultat en contexte afin de déterminer s'il se trouve, ou non, dans un passage au discours direct.

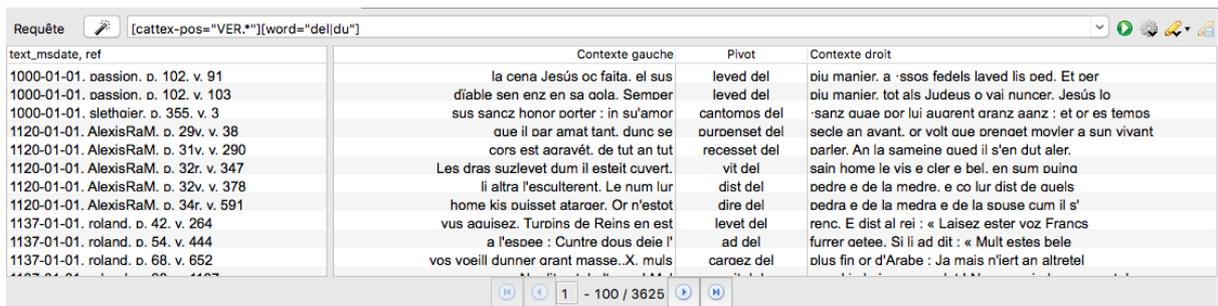
[...] *il est si fieble qu il ne poet en avant n en ad vertut trop ad perdut del sanc* [...]

il est si faible qu'il ne peut aller en avant n'en ayant pas la force car il a trop perdu de son sang

Le passage s'insère dans la narration, lors de la mort de Roland qui a perdu du sang et se trouve donc très affaibli. *Del* fonctionne ici en corrélation avec l'adverbe *trop*, dans une locution quantitative, ce qui n'en fait pas une occurrence prototypique de partitif qui fonctionne plutôt comme seul déterminant.

Néanmoins, l'objet désigné est bien une partie du sang de Roland qu'on extrait de son corps entier. Il y a donc des affinités très fortes entre cette occurrence et le partitif, bien que *del* soit très proche de la préposition amalgamée. Ces formes proches du partitif mais qui restent dans le domaine morphosyntaxique de la préposition ont participé à l'évolution vers le partitif.

Le NCA ne comprend pas de texte antérieur à la *Chanson de Roland*. Il nous faut dès lors réitérer cette recherche sur la BFM qui contient des textes composés et écrits à partir du IX^{ème} siècle. Nous cherchons à vérifier si des partitifs sont antérieurs au XII^{ème} siècle, ainsi qu'à étudier leurs contextes d'occurrences : dans le discours rapporté ou dans la narration.



text_msdate, ref	Contexte gauche	Pivot	Contexte droit
1000-01-01. passion. o. 102. v. 91	la cena Jesús oc feita. el sus	leved del	piu manier. a ssos fedels laved lis oed. Et oer
1000-01-01. passion. o. 102. v. 103	díable sen enz en sa cola. Semper	leved del	piu manier. tot als Judeus o vai nuncer. Jesús lo
1000-01-01. slethoier. o. 355. v. 3	sus sancz honor oorter : in su'amor	cantoms del	sanz quae por lui aurent aranz aanz : et or es tempos
1120-01-01. AlexisRaM. o. 29v. v. 38	que il par amat tant. dunc se	ourpenset del	secle an avant. or volt que prenaet movier a sun vivant
1120-01-01. AlexisRaM. o. 31v. v. 290	cors est acravat. de tut an tut	recesset del	parler. An la sameine qued il s'en dut aler.
1120-01-01. AlexisRaM. o. 32r. v. 347	Les dras suzleved dum il esteit cuvert.	vit del	sain home le vis e cler e bel. en sum quino
1120-01-01. AlexisRaM. o. 32v. v. 378	li altra l'esculterent. Le num lur	dist del	pedre e de la medre. e co lur dist de ouels
1120-01-01. AlexisRaM. o. 34r. v. 591	home kis ouisset ataroc. Or n'estot	dire del	pedra e de la medra e de la sousse cum il s'
1137-01-01. roland. o. 42. v. 264	vus aouizez. Turpins de Reins en est	leved del	renc. E dist al rei : « Laissez ester voz Francs
1137-01-01. roland. o. 54. v. 444	a l'espee : Cuntre dous deie l'	ad del	furrer oetez. Si li ad dit : « Mult estes bele
1137-01-01. roland. o. 68. v. 652	vos voeill dunner orant masse.X. muls	caroéz del	plus fin or d'Arabe : Ja mais n'iert an altretel

Figure 9 : Recherche [cattex-pos="VER.*"][word="del/du"] dans la BFM 2019, vue de la première page de résultats

La recherche des syntagmes présentant un verbe puis une forme *del* ou *du* font ressortir deux textes antérieurs à la *Chanson de Roland* : *La Passion de Clermont* datant environ de l'an 1000 et la *Vie de Saint-Alexis*, composée autour de 1050. Ces deux textes sont donc ceux présentant une forme morphologique de *del* comprenant la préposition et le défini amalgamés. Les occurrences de *del* correspondent toutes dans ces textes à des prépositions amalgamées intervenant après un verbe transitif indirect : *leved del* (« levé de [...] » 1 et 2) ou bien en tant que préposition thématique : *cantoms del sanz* (« chantons à propos du saint » 3). Le troisième texte qui apparaît parmi les résultats est la *Chanson de Roland*, texte commun aux deux corpus. La vérification dans la BFM ne fait donc pas

ressortir d'occurrence de partitif dans les six textes qui précèdent la Chanson de Roland (*Serments de Strasbourg* (842), *Séquence de Sainte Eulalie* (881 environ), *Sermon sur Jonas* (entre 938 et 952), *Passion de Clermont* (1000 environ), *Vie de Saint Léger* (1000 environ), *Vie de Saint Alexis* (1050 environ)). Elle met néanmoins en évidence la progression de la forme *del*, qui n'apparaît pas avant, à partir de l'an mil. La moins grande accessibilité des textes plus anciens peut également nous faire penser que le partitif a pu apparaître un peu plus tôt que le XII^{ème} siècle. Quoi qu'il en soit, les traces que nous en avons datent de ce siècle là, ce qui est en accord avec ce que nous avons vu à propos du Voyage de *Saint Brendan*, texte presque contemporain à la *Chanson de Roland*. Les occurrences de partitif que nous avons vues dans ce premier texte, sous la forme de pré-déterminants morphologiquement bien distincts du déterminant avec lequel ils étaient associés, intervenaient dans du discours narratif. Le *Voyage de Saint Brendan* présente en effet très peu de discours rapporté contrairement à la *Chanson de Roland*. Dans cette optique, on peut considérer que le discours rapporté semble favoriser l'apparition d'un partitif net tandis que la narration n'intègre le partitif que postérieurement.

Variations graphiques

Le NCA est plus représentatif en ce qui concerne les variations graphiques des occurrences, dans la mesure où Dees, qui avait réuni le premier *Corpus d'Amsterdam*, a inclus des coefficients de représentativité pour chaque texte. C'est-à-dire que les métadonnées des textes comportent un nombre qui indique si la langue de ce texte correspond bien à ce qui peut être attendu de la région dans laquelle il a été composé. Cette information est précieuse pour juger de la

pertinence des formes trouvées et justifie notre choix de restreindre l'analyse des formes graphiques au seul NCA dans le cadre de ce mémoire⁵.

Nous cherchons à identifier les différentes formes de partitif afin de dresser une liste des manifestations graphiques possibles. Il est également nécessaire d'établir une évaluation quantitative de ces formes. Nous commençons par les formes attendues, et notamment la plus représentée : *del*.

text_id	Contexte gauche	Pivot	Contexte droit
ailea	nus chevaliers vilains nenil mes li un sont	del	mains plus que li autre en toz biaux leus si en i
ailea	le oerredon ouar larouee sanz nul redout ioue	del	sien et tout et tout la quarte pane a droit esgart si
ailea	nul chevaler vileins nenil mes li uns sunt	del	meins plus que li autres en tuz bons lius e si n
ailea	quei creim io ces lecheors dorai lor io	del	men pur quei ke poent il dire de mei ne sui io
ailea	cestui pus io aver garde cist est ben	del	cunte e del rei cist out parler a curt pur mei celui
ailea	aver garde cist est ben del cunte e	del	rei cist out parler a curt pur mei celui dora quanau il
ailea	esforce e veut estre laroes parfiz si dont	del	suen as descunfiz e ne regard pas a sun don ke cil
ailea	a nul fuer ia ne vendra si pres	del	ouer cum cil au est fet oresentement itant sachent certainement
ailea	laroesse desirous ke pur ce ne seit anauisus	del	bel don s i le done altrui ne deit estre pensé par
ailea	e si amor la mer ressemble e ouie	del	suen a la briche cil en sunt oovre e cil sunt riche
ailea	il s esneie oette amur hors la vileinie	del	ouer que point n en i remaint si que l amur qui
ailea	bonte est de cent flurs passé bealte e	del	chapel la plus curteisse autat e avant une teisse est amur qui
ailet	i a asseiz de cheuz ki sont si	del	plus en proueece k ilh ne denonent faire laroesce ains se fient
ailet	cestui pues tu avoir garde cis est bien	del	conte u del roi cis ouet a cort parler de toi cestui
ailet	avoir garde cis est bien del conte u	del	roi cis ouet a cort parler de toi cestui donrai car ilh
ailet	laroece s enforce et vuet laroes si doinst	del	sien az desconfiz et ne regard pas a son don ki l

Figure 10 : Résultats de la requête [word= « del »] dans le Nouveau Corpus d'Amsterdam

Notons que la requête [lemma= « del »] ne donne aucun résultat. Dans cette optique, en utilisant la requête [word], nous obtenons dans les résultats toutes les manifestations syntaxiques prenant la forme *del*. Cela ne nous permet donc pas d'écarter les formes amalgamant préposition et article défini. Néanmoins, ces deux formes, amalgamée et de partitif, ne sont pas distinguées en ancien français, si bien que l'évaluation quantitative permet de donner une idée des formes graphiques utilisées. *Del* est bien plus utilisée que *du* :

⁵ Une analyse de la même question dans la BFM serait tout à fait pertinente mais nécessiterait un travail d'appréciation de la représentativité des textes par rapport au dialecte de leur région, ainsi qu'une vérification qu'aucune normalisation n'a été appliquée aux textes, trop ambitieux pour ce mémoire.

text_id	Contexte gauche	Pivot	Contexte droit
abe	freres l ainsneesce de mon heritaice et renonce	du	tout a la court de mars qui est diex de batailles pour
abe	tenoient le lieu de nostre maistre es escolles	du	siege de paris m offri son lieu pour ce que il feust
abe	puisque li maistres vint il les perdi touz	du	tout si que il fu contrains de lessier ses escolles ne ne
abe	il en fu comme deseperez de la gloire	du	monde et se converti et devint movnes mes puisque nos
abe	ot pas honte de mov deffendre a closer	du	lieu de sa mestrise sur ce que ie avove commancié et m
abe	emfle tous iours les folx et la paisiblete	du	monde afflebaie la viaueur elle resoit et amolie leacierem
abe	enfle il m en humilia par l arsure	du	livre dont ie me alorfioie troo or vuil que tu coanoisses d
abe	que ie estoie retrais de l arochier et	du	hantement des nobles femmes par la hantanse des estu
abe	achoisson par quov elle me trebuschast plus leacierement	du	feste de ceste hauteesse mes neis que la dite de dieu ou
abe	a m amour quant il bailla sa niece	du	tout a nostre mestrie si que toutes les foiz que ie feusse
abe	en avant soubz l achoison de discipline entendions	du	tout a amour et li estudes de la lecon nous offroit les
abe	sa suer a famme il la luv reffusa	du	tout et dist ou il ne pourroit pas entendre egalement a fer
abe	a pas moult arant difference se tu lessez	du	tout philosophie ou se tu l entrelessez car elle ne maint t
abe	en honeste de meurs et qui se departirent	du	pueble en aucune senale maniere de continence ou de z
abe	prophetes qui ensuivirent helve en qui moines furent	du	viez testament si comme nous lisons par le tesmoia de
abe	lechiere chose ainsois n est pas neis possible	du	reorder et mesmement li clerck et sur touz autres nostre

Figure 11 : Résultats de la requête [word= « du »] dans le NCA

Pour trouver d'autres formes graphiques utilisées, nous utilisons une recherche qui cible toutes les formes commençant par un *d* et comprenant trois lettres, à l'exception du *t* et du *s* en dernière lettre, afin d'écartier la forme plurielle *des* et la forme verbale *dit*. Les formes obtenues sont nombreuses, mais la recherche rapide par pivot permet de cerner des formes nouvelles.

text_id	Contexte gauche	Pivot	Contexte droit
abe	rovaus ceste chose senti avant mes maistres devant	diz	et pour ce que il pleust noz escoles plus eslonaiier de lu
abe	philosophie lors estoient es escolles a ce viellart	dui	escolier qui sembloient estre li plus vaillans de touz les
abe	les dont li unas fut mes serians devant	diz	que comme il demourast en mon service avec mov en i
abe	venir devant aent quant tuit me desmontreroient au	dov	et tuit me destrunaeroient de leurs lanques et seroie a t
abe	forment embrasé asemblerent consire contre moi et mesmement	dui	ancien aartereur auberi et lolulohes qui apores la mort de

Figure 12 : Résultats de la requête [word="d.[^st]"] dans le NCA

La forme *dou* apparaît bel et bien, ainsi qu'une forme *dau*, inattendue⁶ :

⁶ La forme *dau* n'apparaît pas dans la BFM, ce qui suggère une plus grande richesse du NCA en ce qui concerne les variations morphologiques.

text_id	Contexte gauche	Pivot	Contexte droit
artch	li costes fors et gardé d estre navrez	dou	coup de l anemv et la destre main en est plus preste
artch	fourme demv reonde. si comme li sieoes	dou	lieu le requiert. il soloient es herberoes faire vv portes :
artch	et a oiseuse et en partie as besoinanes	dou	siecle. ainsi chei la cure de l usaae oremement en desoit
baisieux	et dist por ce au il est molhiés	dou	sanc a son ami loiaul tient ele a parement roiaul le chance
baisieux	metre mon cuer et mon entendement tant que	dou	senefiement des lettres de marie faire puisse tel dit qui doie blair

1 - 100 / 2294

Figure 13 : Résultats de la requête [word= « dou »] dans le NCA

text_id	Contexte gauche	Pivot	Contexte droit
sullv2	daus vv reis paiens nos dont la arace	dau	saint esperit en noz coraces dar quei nos puissom iceles c
sullv2	en terre que nos puissom aveir la aloire	dau	ceau li sainz evanailles d ui nos reconte que une noces fur
sullv2	mas ele dist aus sirvenz qui aveient servi	dau	vin quantae il vos commandera si faites e nostre sires ad
sullv2	a l espous e cum il ot aosté	dau	vin que nostre sires ot fait d aique e il ne saveit
sullv2	espiritaument quar quant il dar sa arace fait	dau	malvais hom bon de l oraïllos humble de lecheor chaste c

1 - 100 / 229

Figure 14 : Résultats de la requête [word= « dau »] dans le NCA

Nous nous questionnons sur la possibilité pour *dau* d'être un partitif. Nous pouvons nous arrêter sur la troisième occurrence qui apparaît dans cette requête. Elle intervient dans les *Sermons de Maurice de Sully*, un manuscrit composé autour de 1250 en dialecte poitevin.

[...] *ele dist aus sirvenz qui aveient servi dau vin* [...]

[...] elle dit aux serviteurs qui avaient servi du vin [...]

Le verbe servir est bien fragmentatif⁷ et il s'agit d'une extraction sémantique d'une partie du vin qui a été servie plus tôt au cours du repas. L'occurrence qui suit vient confirmer que *dau* est une forme récurrente de partitif :

⁷ Sur la notion de verbes fragmentatifs et pour une brève histoire de leur définition, voir A. ZRIBI-HERTZ, « Pour une analyse unitaire de DE partitif », dans *Indéfinis et prédication*, Paris, PUPS, 2006, p. 141-154. L'autrice en donne la définition suivante, issue d'une rectification de Milner (1978) et Kupferman (1999, 2000) : *Les verbes fragmentatifs sont des verbes dont l'ancienne sous-catégorisation THEMEpartie- SOURCE (prendre [un litre] [de l'eau], cf. draw [one litre] [from the water]) a dû cruciallement contribuer à l'émergence de la structure (2). En français moderne, on peut les caractériser comme des verbes à forte sélection partitive.*

[...] *cum il ot gosté dau vin que nostre sires ot fait d aigue* [...]

[...] quand il eut goûté du vin que notre seigneur avait fait à partir de l'eau [...]

Il s'agit de goûter une portion de ce vin, nous sommes encore en présence d'un partitif très clair après un verbe fragmentatif transitif direct.

Nous avons ainsi pu isoler quatre formes recouvrant la préposition amalgamée à l'article et le partitif. Voici la répartition quantitative de ces formes dans le NCA ainsi qu'une représentation proportionnelle via un diagramme :

Répartition quantitative des formes

FORME GRAPHIQUE	NOMBRE D'OCCURRENCES
Del	5 199
Du	2 584
Dou	2 294
Dau	229

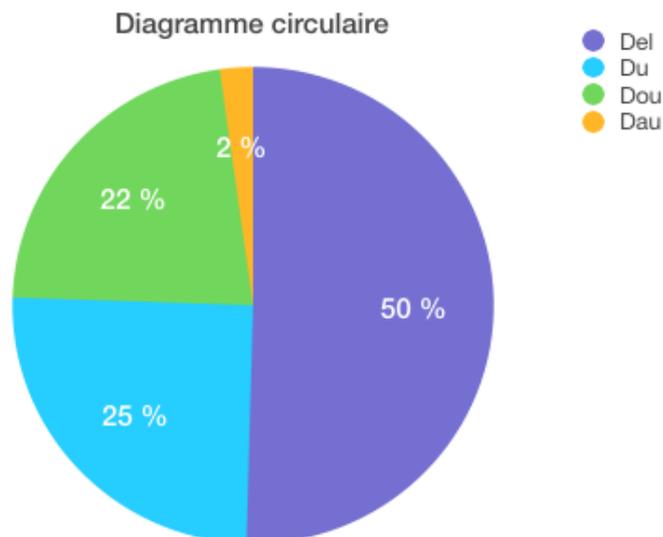


Figure 15 : Représentation graphique de la répartition des quatre formes recouvrant le partitif en ancien français

Del est très majoritaire, *du* est relativement présent mais *dou* également alors même que nous n'avons plus de trace de cette forme en français contemporain. Cette forme est pourtant presque à égalité avec *du* en ancien français, et a dû subir une diminution de sa fréquence jusqu'à un effacement total. Enfin, *dau*, forme intéressante, est assez peu présente proportionnellement.

Ces recherches quantitatives appliquées au NCA permettent une étude précise des différentes formes que peut prendre le partitif en ancien français. Nous pouvons alors effectuer des recherches sur le plan qualitatif de cet objet. Il s'agit de savoir dans quels textes, de quel type et de quelle région, chacune de ces formes apparaît. Pour avoir un premier aperçu de cette question, nous utilisons la fonction *Progression* de TXM. Elle permet en effet de calculer le graphique de progression de nos requêtes. Des montées brusques en ordonnée signifient que les occurrences sont regroupées dans un même texte.

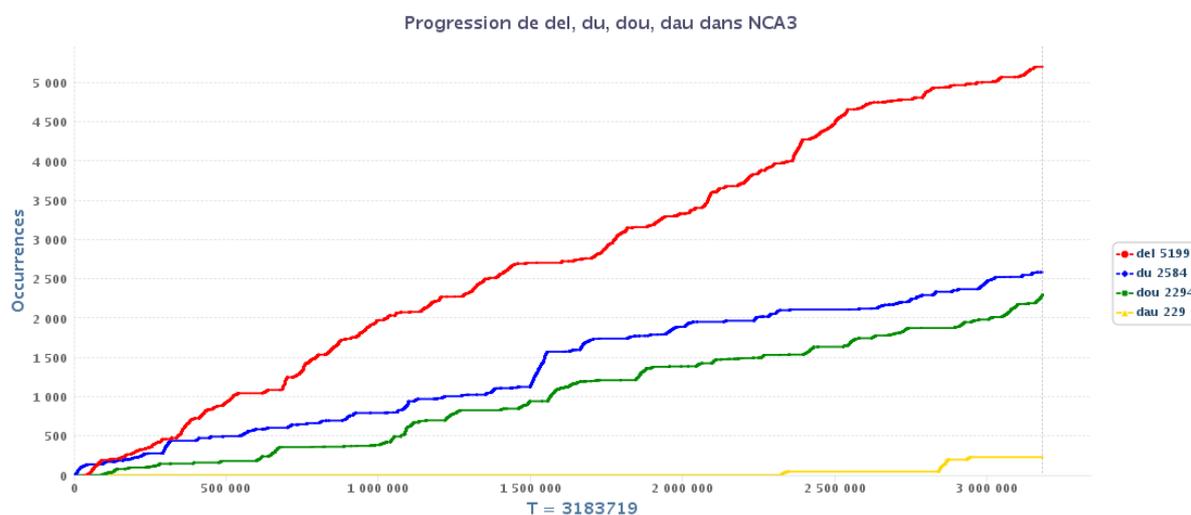


Figure 16 : Calcul de la progression de *del*, *du*, *dou* et *dau*

La courbe de *del* monte bien plus vite que celles des autres formes. Il faut remarquer que la forme *dau* connaît deux progressions très nettes autour de 2,4 millions de mots puis de 2,8 millions de mots. Ses occurrences sont donc

concentrées sur des textes précis. À l'inverse, les autres formes connaissent une progression relativement régulière. Notons néanmoins qu'il est assez clair, au travers de ce graphique, que lorsqu'une forme est utilisée, les autres ne le sont pas. Ainsi, autour de 1,5 millions de mots, *du* connaît une utilisation très forte, représentée par une montée très brusque de sa courbe. À ce moment précis, *del* et *dou* présentent une courbe plate : ces deux formes ne sont pas utilisées dans le même texte et ne progressent donc pas. Ce phénomène est visible dans une moindre mesure au niveau des 250000 mots puis des 600000 mots avec *dou* qui progresse fortement. On ne remarque pas de diminution nette de l'utilisation de *del* qui serait remplacé par *du*. Ce changement n'est donc pas enregistré dans le NCA, dont les textes les plus récents datent de 1400 environ (*Le besant de Dieu de Guillaume le Clerc de Normandie*, v. 1-802 ; *Le roman de Renart*, branche VI, ms. E et *RomVeritG**, texte dont le titre n'est pas renseigné (NIL)).

Concernant les textes d'apparition et donc la régionalisation des différentes formes, nous commençons par *dau*, forme qui apparaît à 229 reprises dans le NCA.

Répartition de *dau* dans les textes du NCA

TEXTE	NOMBRE D'OCCURRENCES
Le roman des ailes de Raoul de Houdenc, Nièvre, 1207	2
Des sogenannte poitevinische Pseudo-Turpin, Vendée, 1217	44
Sermons de Maurice de Sully, Charente-Maritime, 1250	152
Turp1M, Poitou, 1217	31

Figure 17 : Répartition de *dau* dans les textes du NCA

Les trois derniers textes montrent que cette forme est en usage dans le Poitou et en Vendée, dans une région de l'Ouest de la France s'étalant du sud de la Bretagne au Nord de Bordeaux. La présence de deux formes *dau* dans la Nièvre peut à cet

égard surprendre. Il s'agit d'une région correspondant à un dialecte bourguignon plutôt que poitevin. Le nombre d'occurrences concernées par ce texte est néanmoins peu significatif, bien qu'il soit intéressant à noter. Par ailleurs, la forme *dau* apparaît dans la première moitié du XIII^{ème} siècle et disparaît ensuite. Ce diagramme montre en vert les occurrences trouvées dans des textes de la région Vendée-Poitou-Charente. En noir la quantité proportionnelle d'occurrences dans la Nièvre.

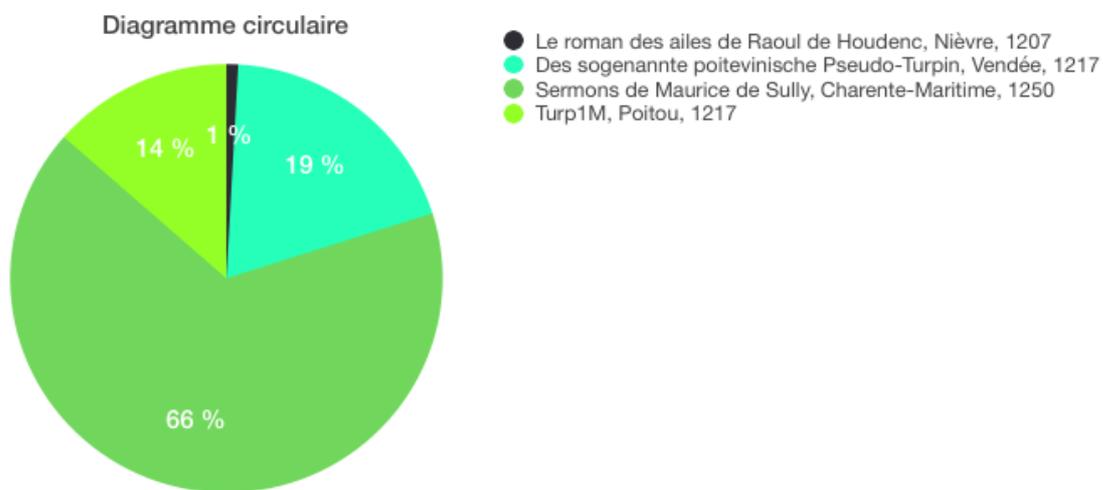


Figure 18 : Répartition des occurrences de dau du NCA, avec le titre du texte, sa région et sa date.

Nous avons donc identifié une région spécifique d'apparition de la forme *dau* grâce à l'outil de textométrie. Nous réitérons cette démarche pour la forme *dou*. Nous utilisons cette fois l'outil « références », dont le symbole correspond à des traces de pas. La forme *dou* étant beaucoup plus fréquente que le forme *dau*, cette fonctionnalité nous permet d'obtenir directement les identifiants des textes d'apparition avec le nombre d'occurrences dans chaque texte.

La répartition de ces formes est très nette : les départements et régions de l'est sont largement représentés, ainsi que ceux du nord. Quelques occurrences à l'ouest de la France, en Vendée, surprennent, mais la majorité des *dou* rencontrés le sont dans une partie est et nord de la France, dans un croissant qui irait de la Normandie à l'Allier en passant par la région parisienne et l'Orléanais. Concernant la date d'apparition de ces formes *dou*, on note des occurrences dans deux textes de 1190, l'un portant l'identifiant « reis » et l'autre « troifr », mais dont les titres n'ont pas pu être reconstitués dans le NCA. Le texte le plus récent présentant cette forme est un texte portant l'identifiant « fierens » mais dont le titre n'est pas connu dans le NCA. Son manuscrit date de 1489. Cette forme connaît une vie plus longue que la forme *dau*, elle apparaît tôt dans l'histoire du français et perdure jusqu'à la fin du XV^{ème} siècle.

Pour étudier la forme *du*, nous affichons uniquement la région DEES dans l'outil « références », ce qui nous permet d'avoir un relevé des régions d'apparition ainsi que le nombre d'occurrences pour chaque région. Nous obtenons la répartition suivante après mise sous tableur des données et création d'un diagramme circulaire :

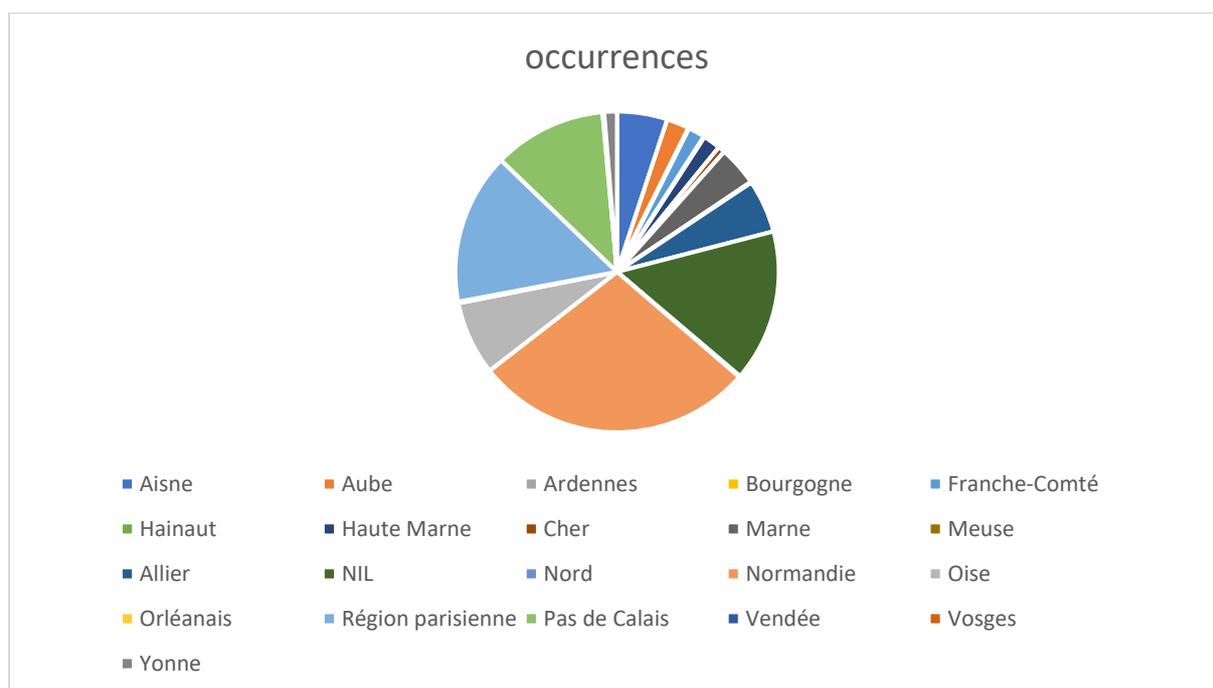


Figure 21 : Répartition des occurrences de du dans le NCA, selon la région indiquée par DEES

La Normandie, le Pas-de-Calais et la Région parisienne sont les plus représentés en nombre d'occurrences. Nous constatons donc que la forme *du* est la plus présente dans le Nord de la France. Jusqu'ici, la répartition des différentes formes apparaît complémentaire : *dau*, très marquée régionalement, se situe plutôt dans l'ouest, *dou* dans le nord et l'est et *du* au nord. Les occurrences de *du* dans le NCA se répartissent de 1150 (*Dialogus anime conquerentis et rationis consolantis*) à 1400 (*Le roman de Renart, branche VI*). Les textes les plus récents réunis dans le NCA enregistrent moins la forme *du* que la forme *dou*, contrairement à ce que l'on pourrait attendre.

Reste alors la forme graphique *del*, la plus représentée dans le NCA, forme historique d'amalgame entre la préposition *de* et l'article défini *le*. Son cas est plus complexe. Nous avons en effet beaucoup plus d'occurrences, dans des textes plus nombreux. Dès lors, la région indiquée NIL, non renseignée, est extrêmement présente et fausse le résultat.

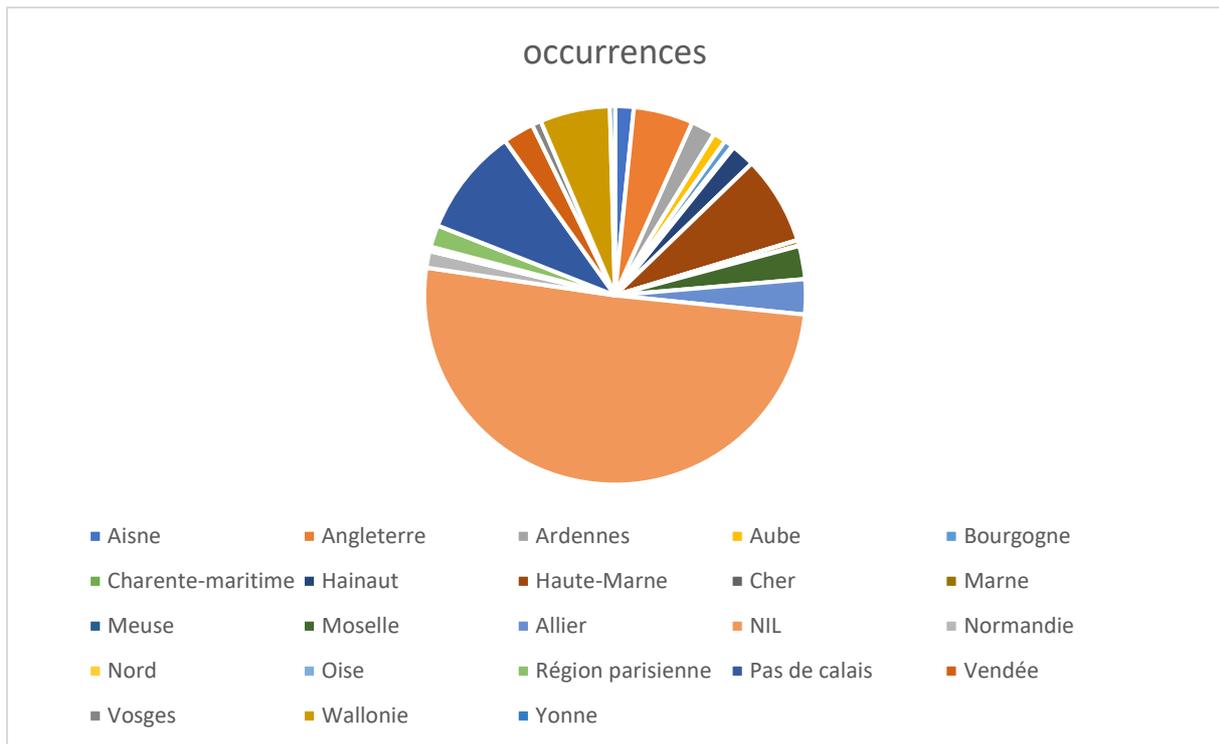


Figure 22 : Répartition des formes del dans le NCA selon la région indiquée par DEES

Ce résultat faussé est dû à la grande diversité des textes dans lesquels *del* est présent. S’agissant de la forme non marquée dialectalement ou phonologiquement en moyen français, elle est présente dans un grand nombre de textes donc une grande partie n’a pas de région renseignée. Nous pouvons néanmoins noter que les textes identifiés comprenant cette forme sont de diverses régions du nord : la Wallonie, le Pas-de-Calais, la Normandie notamment ; de l’est : Moselle, Vosges notamment. Enfin la région parisienne est également représentée, ainsi que la Vendée⁸. Il s’avère dès lors que *del* est présent partout en France, y compris dans les régions qui présentent une autre forme. Cela confirme l’hypothèse que *del* est la forme non marquée, non soumise au changement dialectal ou morpho-phonologique. Par ailleurs, la recherche dans « références » des formes *del*, en

⁸ *Del* est présent dans la totalité des régions couvertes par les textes du NCA. Celui-ci ne comprend pas, en effet, de textes du sud-est où nous pourrions attendre, et étudier, des formes francoprovençales, ni des formes du sud qui laisseraient observer des phénomènes de contact avec l’occitan.

affichant les occurrences selon la date moyenne indiquée par DEES permet d'observer les dates auxquelles on relève cette forme. Nous constatons que la forme est présente dès 1150 et jusqu'en 1450. Le pic d'apparition se situe autour du XIII^{ème} siècle, avec un déclin ensuite.

word	datemoyennedees
del	1150*(38). 1190*(33). 1200*(63). 1210*(452). 1212/1214 (*1213)/64). 1217*(11). 1225*(163). 1237*(74). 1250*(881). 1260*(1). 1262*(45). 1267*(18). 1275*(284). 1280*(7). 1284*(11).

Figure 23 : Affichage des résultats de la requête del dans l'outil « références » de TXM. Le tri des occurrences se fait par ordre chronologique

Nous sommes en présence d'une forme répandue géographiquement et chronologiquement, qui se voit supplantée par *du* au terme d'un changement phonologique. Le pic d'utilisation de *du* constaté dans le NCA se situe après celui de *del* : au tournant et au début du XIV^{ème} siècle.

. 1290*(300). 1295*(2). 1300*(216). 1310*(567). 1317*(28). 1325*(104). 1339*(14). 1340*(4). 1350*(216). 1375*(1).

Figure 24 : Affichage des résultats de la requête du dans l'outil « références » de TXM, avec tri chronologique

L'affichage ci-dessus souligne que sur les 2584 occurrences de *du* que compte le NCA, 1451 se situent dans des textes dont la date moyenne est comprise entre 1290 et 1350. Cela correspond à 56,15% des occurrences, rassemblées sur ces 60 ans. Ce passage en revue des variantes graphiques recouvrant le partitif permet de cartographier du point de vue du temps et de la géographie les différentes formes.

Après ces considérations se situant du côté de la morphologie et de la phonologie⁹, nous pouvons nous intéresser à des considérations syntactico-sémantiques. Il s'agit désormais d'étudier le rapport entre *bare noun* et partitif dans le NCA mais aussi dans la BFM.

Le partitif dans le système déterminatif en Ancien français

L'apparition de l'article en français, élément absent du latin et d'un état de langue ancien du français, bouleverse tout le système syntactico-sémantique de la langue. Les articles émergents peuvent être concurrents ou bien complémentaires. Nous souhaitons ici étudier les affinités sémantiques du partitif avec le défini, ainsi que les rapports entretenus par l'article partitif avec le nom nu, qui est d'abord la norme d'introduction d'un nom dans le discours en français. Notre méthode se concentrera sur le relevé de noms massiques et l'étude de leur contexte d'occurrence. Ce choix s'effectue à partir du constat que les noms massiques sont volontiers déterminés par un article partitif et sont dès le latin soumis à une partition via le morphème *de*.

L'hypothèse que nous souhaitons étudier ici est la suivante : le partitif conserve d'abord un lien fort, de par sa morphologie, au défini *le*, souvent anaphorique voire déictique, si bien que *du* est utilisé dans le cadre référentiel de l'anaphore. Il nous semble que les cas où *du* s'est rapproché de l'indéfini sont dus à une réanalyse, sans doute concomitante au changement morpho-phonologique qui a fait évoluer la forme masculine *del* en *du*, plus opaque quant au lien avec le

⁹ Les résultats apportés par la Textométrie doivent être creusés dans de futurs travaux afin d'expliquer les changements morphophonologiques en contexte et selon le lieu. Cette question, passionnante mais très complexe, ne peut être traitée dans ce mémoire. L'outil informatique appliqué à la linguistique ouvre néanmoins de belles perspectives.

défini, forme qu'a conservée le français moderne. Nous avons formulé, dans la BFM2019 étiquetée, la requête [vins?] afin d'obtenir toutes les formes de *vin*, y compris le cas sujet singulier qui comprend un *s* (le point d'interrogation sert à notifier que le caractère graphique *s* le précédant est facultatif).

ref	Contexte gauche	Pivot	Contexte droit
passion. d. 102. v. 93	. Et oer lo oan et oer lo	vin	fort sacrement lor commandez. per rememb
passion. d. 102. v. 97	faire rova a trestot. De oan et	vin	sanctificat tot sos fidels i saciét. mais que Juc
passion. d. 112. v. 279	laisai : quar il lo fel mesclen ab	vin	. nostrae senior lo tenden il. Cum l'an levad s
roland. d. 214. v. 2969	: Ben sunt lavez de piment e de	vin	. Li reis cumandet Tedbalt e Gebuin. Milun le
Laoidfo. d. 99	encre verte. si hom la levat en	vin	et puis est uincte de olie vert. Sardonvx. - Sa
Laoidfo. d. 100	et cume viole u altretele cume outte de	vin	u cume rose monde. Tele i ad ki turnet aloues
Laoidfo. d. 100	turnet aloues a blanchur : altre cume ruoe	vin	mesléet od ewe. De Inde nus vient : lechiere es
Laoidfo. d. 105	en plaie et estanchet meneisun. e od	vin	est bone a beivre cuntre venin e cuntre morsi
Laoidfo. d. 109	triblee od ewe. si ad odur de	vin	. et nequedent tolt ivereces. Chrvelectrum. -
eneas1. d. 3. v. 88	o tot sa oent : eve dolce.	vin	et fromant trova es nes a orant planté del riva
eneas1. d. 26. v. 831	sovent vindrent et espés. et a nomer	vins	et herbez. mais chascuns an i ot asez : molt l
eneas1. d. 32. v. 1041	: desus lo chief me mistrent sel.	vin	et oille. farine et cendre. Ge devoie lo col est
eneas1. d. 108. v. 3549	pain. a molt orant trait bevoit le	vin	: por seissante livres d'or fin nel volsist pèdre
eneas1. d. 146. v. 4777	sovent vindrent et espés. ne des bons	vins	et des herbez. mais il an orent tuit asez. Ene

Figure 25 : Requête vins? dans la BFM2019 corpus étiqueté

Nous obtenons 150 occurrences, desquelles nous avons écarté les formes de première personne du singulier du verbe *venir*, et les formes du nombre *vingt*, dont la graphie est parfois *vin*. C'est alors le contexte qui apparaît à gauche de l'occurrence qui nous intéresse particulièrement. Les résultats ont été classés par référence, c'est-à-dire selon l'œuvre dans laquelle ils apparaissent, de la plus ancienne à la plus récente. Cela nous permet d'emblée de repérer les changements au fil du texte, et au fil du temps. Prenons par exemple *Erec et Enide* de Chrétien de Troyes, texte composé vers 1170. Le mot *vin* apparaît à 9 reprises. Les trois premières occurrences font apparaître un syntagme nominal (SN) avec un *bare noun* où le référent est indéfini. Cela signifie que le partitif n'est d'abord pas la forme privilégiée pour ce type de référence indéfinie. Les troisième, quatrième et cinquième occurrences sont néanmoins très intéressantes si on les met en système :

19	ErecKu, p. 8, v. 2011	qu'il livrasent a grant planté, chascun selonc sa volanté, et pain et vin et veneison ; nus ne demanda livraison de rien nule, que que ce fust
20	ErecKu, p. 12, v. 3121	devant an.i. valet ; o lui venoient dui vaslet qui portoient et pain et vin et v. fromages de gain. Li escuiers sot de voidie : quant il vit
21	ErecKu, p. 12, v. 3145	li gastiax est de boen fromant, ne rien nule ne vos demant, boen vin ai et fromage gras, blanche toaille et biaux henas. S'il vos plest
22	ErecKu, p. 13, v. 3167	a devant ax estandue la toaille sor l'erbe drue ; le gastel et le vin lor baille,.i. fromage lor pere et taille. Cil mangierent qui fain avoient
23	ErecKu, p. 13, v. 3170	.i. fromage lor pere et taille. Cil mangierent qui fain avoient, et del vin volantiers bevoient. Li escuiers devant ax sert, qui son servise pas ne pert
24	ErecKu, p. 20, v. 5124	, cui mout pleisoit trestot quanque Guivrez feisoit ; andui de mangier le semonent ; vin et eve boivre li donent, car li purs li estoit trop rades. Erec
25	ErecKu, p. 21, v. 5352	croist dedanz le porpris quanqu'a riche chastel covient ; et fruiz et blez et vins i vient, ne bois ne riviere n'i faut. De nule part ne
26	ErecKu, p. 21, v. 5539	cuers et boche covoit orent plenerement la nuit, oisiaux et venison et fruit et vin de diverse meniere. Mes tot passa la bele chiere, que de toz mes
27	ErecKu, p. 27, v. 6873	par conte en chascune table seoient. Mil chevalier de pein servoient et mil de vin et mil de mes, vestuz d'ermis pelipons fres. Des mes divers don

Figure 26 : occurrences de vin dans Erec et Enide de Chrétien de Troyes

(21, v.3145) *li gastiax est de boen fromant, **boen vin ai et**
fromage gras*

Le gâteau est fait avec de la bonne farine, j'ai **du** bon vin et du
fromage gras

(22, v.3167) *le gastel et **le vin** lor baille*

Il leur donne le gâteau et **le** vin

(23, v3170) *Cil mangierent qui fain avoient, et **del vin** volantiers
bevoient*

Eux, qui avaient faim, mangèrent, et buvaient volontiers **du/ de**
ce vin.

La variation quant à l'article, qui intervient à quelques vers d'intervalle, est particulièrement significative. La scène racontée est celle d'une invitation, l'hôte dit d'abord avoir du bon vin. Il utilise le *bare noun* pour introduire ce *vin*, défini simplement comme faisant partie de la catégorie des bons vins par l'adjectif antéposé. C'est un nouveau référent qui est introduit par le N nu. Vingt-deux vers plus loin, après que l'invitation a été acceptée, ce même vin réapparaît, défini cette fois et repris anaphoriquement par l'article *le*. Trois vers plus loin, et avec le verbe fragmentatif *boire*, un partitif apparaît sous la forme *del* où la tête prépositionnelle *de* permet de signifier l'extraction, et où le défini amalgamé est anaphorique.

Cette brève étude de trois occurrences liées dans *Erec et Enide* peut ainsi valider notre hypothèse. *Del* semble être senti comme une unité à deux têtes, prépositionnelle et déterminante à la fois : il a un statut hybride et le stade d'article partitif à proprement parler n'est pas encore atteint. Un autre exemple assez différent apparaît dans le *Tristan de Béroul* (franco-picard, 1165-1200) :

(39, v2133) *Seignors, du vin de qoi il burent avez oi, por quoi il
furent en si grant paine lonctens mis*

Seigneurs, vous avez entendu parler de **ce vin dont ils ont bu**,
qui fut la cause de leurs grandes et longues peines

L'occurrence précédente du terme « vin » remonte au vers 1201, il semble donc à première vue qu'aucun phénomène d'anaphore n'intervienne. Mais, en regardant de plus près le sens de ces vers dans le roman de *Tristan et Yseult*, il s'avère que le vin dont il est question s'inscrit dans une anaphore qui parcourt le texte entier. Ce qui est désigné par le terme de vin est en réalité le philtre d'amour qui a rendu Tristan et Yseult amoureux et qui cause toute l'intrigue que nous raconte l'histoire. Le vers 2133 est dès lors une pause narrative avec anaphore qui doit permettre au narrateur d'attirer à nouveau l'attention de l'auditeur. Ce « vin » est en réalité présent dans des vers antérieurs, sous les noms de « poison » ou « philtre » notamment¹⁰. Le référent doit donc ici encore être parfaitement identifié pour qu'il puisse être soumis à la partition, indiquée par le pronom relatif « de quoi ». Cet exemple va plus loin que l'idée que le DP partitif doit être défini au préalable, il souligne que les objets soumis à la partition en général, même quand celle-ci n'est pas opérée par l'article, se fait volontiers sur un référent parfaitement identifié. Des phénomènes analogues de reprise anaphorique, qui

¹⁰ Notons par ailleurs que des passages du manuscrit, et notamment du début, ont malheureusement été perdus, si bien qu'il est possible que le terme vin ainsi que d'autres termes interviennent pour désigner le philtre. et installer le référent qui peut ensuite être repris en anaphore.

témoignent du système référentiel de l'article en ancien français, apparaissent dans d'autres textes¹¹. À partir de l'occurrence 67, nous ne trouvons plus de forme *del*. La forme *du* prend le relais à partir de l'occurrence 102, issue du *Roman de la Rose* de Jean de Meun, texte de la deuxième moitié du XIII^{ème} siècle. La première occurrence de cette forme graphique *du* est intéressante :

(101, v8350) *de l'eve simple buvoient, sanz querre pigment ne claré, n'onques ne burent **vin** paré*

Ils buvaient de l'eau simple, sans demander de boisson liquoreuse ni de vin aromatique, et jamais ils ne burent **de vin** préparé.

(102, v12346) *tant orent beü a guersai **du vin** que je pas ne versai : eux meïsmes l'orent versé [...]*

Ils avaient tant bu de vin, que je n'avais pas versé car eux-mêmes l'avaient versé, [...]

Aucune reprise anaphorique ici, le référent n'est pas le même : dans l'occurrence 101, il s'agit d'un vin qui n'est pas bu, introduit sur le mode du *bare noun* dans une structure négative, tandis que dans l'occurrence 102, il s'agit d'un vin bel et bien bu, mais qui n'avait pas été introduit auparavant. La forme *du*, contrairement à la forme *del*, ne semble ainsi pas devoir être anaphorique, et la perte de ce trait apparaît corrélée ici à l'évolution morpho-phonologique du mot. À partir de la deuxième moitié du XIII^{ème} siècle, la forme *du* est la seule qui apparaît dans cette recherche et, en perdant son lien avec le défini, elle se rapproche de l'indéfini. Notons par exemple l'occurrence 104, seule présence du terme *vin* dans le texte *Vie de sainte Bathilde*, où le nom est introduit d'emblée comme nouveau référent

¹¹ Nous renvoyons, pour la même requête, aux occurrences 56 et 57 ; 58 et 59 et 60 à 67.

sous la forme « du vin » alors même qu’il s’agit d’un vin quelconque, indéfini qui est servi. Les occurrences 111 à 116 puis 119 montrent le même phénomène.

SBath1. p. 2	se coucheroit. au'ele le servist du	vin	et ele si fist mout bel et mout avenanment co
SGenPr1. p. 14	. Onaues en sa vie ne but de	vin	ne de cervoise ne de nul boivre fors d'eve tar
beauma1. p. 4	fin. Car aucune fois est li bons	vins	refusés auant on nomme le terroir la ou il cru
beauma1. p. 4	ne croit pas que teus terroirs puist tel	vin	porter. et aussi nous doutons nous. se l'en sa
beauma1. p. 504	aucuns ne veut esforcier mon blé ou mon	vin	ou mes autres choses. et il vient a armes et il
reacrim1. p. 3. l. 20	quantité de vivres. denrées. pain.	vin	. oés. poules. boussins. pions. moutons. fai
maniere1396. p. 7	. et puis aorés le pain et le	vin	et auxi la servoise s'il en i a point. Donques
maniere1396. p. 12	Aportez a nous un foitz a boire du	vin	claret. auar si Dieu m'eide. l'en av arant
maniere1396. p. 16	Ore va nous traire a boire du meillour	vin	ciens. Si tost que l'av bu. ie m'en
maniere1396. p. 24	? Anlumés la chaundelle et va traire du	vin	. Alés vous mesmes se vous vuillés. car ie ne

Figure 27 : Requête vins? dans la BFM corpus étiqueté, affichage d'occurrences où vin est introduit par du et est indéfini

Nous lançons la même requête dans le NCA.

text_datemoyennedees, text_id	Contexte gauche	Pivot	Contexte droit
1150*. beati	fain et li banse est acravaia par mut	vin	venins est miez vaillanz del corage li lixur
1150*. beati	et se nurisemans est ensiea et nuria par	vin	car li boivre sunt estrument de luxure li er
1150*. beati	ne ne sofert dechaemant hom conois que deus	vin	humiliez et en forme de seriant faz obiese
1190*. benoit	e li alain qui ne sevent au est	vin	ne pain de lait de buerre e de peison vive
1190*. benoit	mais ce n esteit beste n oisel ne	vin	n encens ble ne castel ne autre don ofser
1190*. benoit	des orliens iusou a paris ne ble ne	vin	ne char ne fruit tot ne fust ars oris e destr
1190*. benoit	arant que tot laissent destruit n i remaint	vin	ne ble ne fruit ne mur ne temple ne palais
1200*. eneas	il i antra otot sa aent eve dolce	vin	et fromant trova es nes a arant plante del

Figure 28 : Requête vins? dans le NCA, affichage de première occurrence parmi les 603 trouvées par le logiciel. tri des références selon la datemoyennedees, par ordre chronologique

Les résultats sont bien plus nombreux, au nombre de 603 occurrences de *vin* ou *vins*. Les conclusions déjà formulées à partir de la BFM permettent à cet égard de voir un peu plus clair dans les mécanismes de détermination à rechercher. Nous pouvons dès lors vérifier si les mêmes phénomènes sont à l’œuvre dans le NCA, mais aussi élargir le champ de la recherche, ce nombre d’occurrences étant plus significatif. Nous observons en premier lieu qu’au sein des trois textes du XII^{ème} siècle : *Dialogus anime conquerentis et rationis consolantis*, *Chronique des ducs de Normandie par Benoit*, tome 1, ms. T, v. 1-2428 et *Enéas*, Tome I, v. 1-1018,

ms. A, le nom massique *vin* est introduit sur le mode du nom nu. Cela représente neuf occurrences dans lesquelles aucun déterminant n'est utilisé. Cette donnée confirme que le *bare noun* est la règle dans le stade le plus ancien du français. Nous observons en revanche des formes *de* et même *del* dès le XIII^{ème} siècle et dans des textes datés de 1210. La chaîne anaphorique dans laquelle s'insère *del* souligne les affinités entre le partitif et le défini :

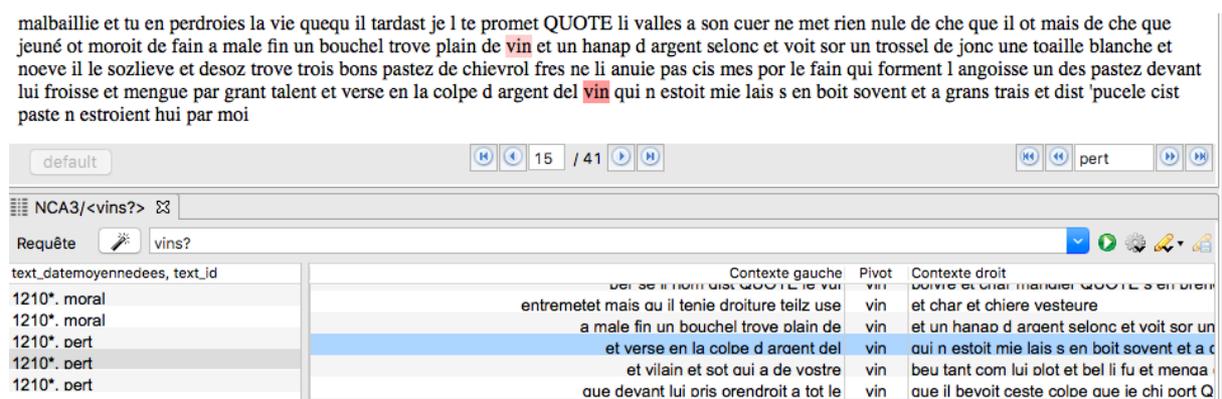


Figure 29 : Affichage de la requête *vins?* dans le NCA, avec mise en évidence d'une occurrence de *del* en contexte dans *Le Perceval de Chrétien de Troyes, ms. T, v. 1-2000*

Dans le *Perceval de Chrétien de Troyes*, manuscrit T, le nom *vin* est introduit pour la première fois par une locution quantitative :

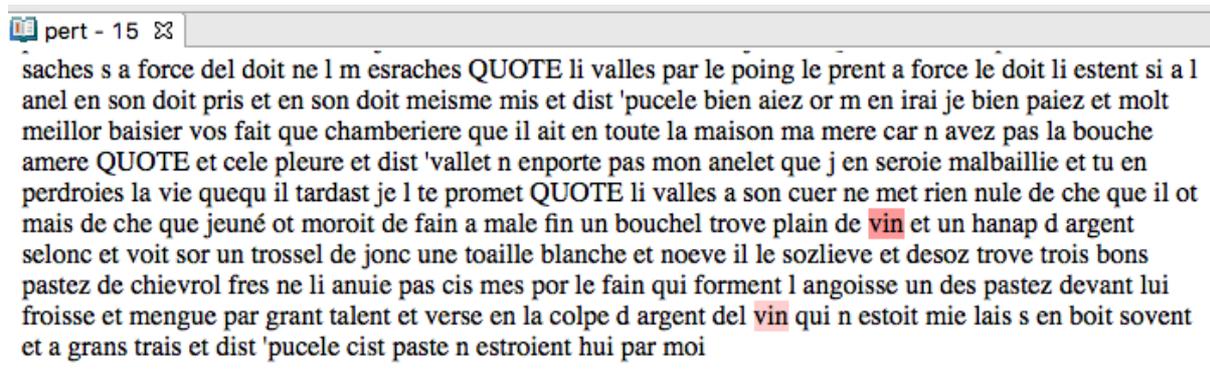
[...] *trove plain de vin et un hanap d'argent* [...]

[...] *il trouve plein de vin et un gobelet en argent* [...]

La locution *plein de* est quantifiante et indique une quantité importante mais indéfinie de vin. Ce n'est pas le *bare noun* qui est utilisé ici mais une expression qui permet l'introduction d'un nouveau référent dans le discours. La deuxième occurrence peut dès lors faire apparaître *del*, anaphorique.

[...] *verse en la colpe d argent del vin qui n estoit mie lais s en
boit sovent et a grans trait [...]*

[...] il verse du vin/ de ce vin, qui n'était pas du lait, dans le
verre en argent et en boit à plusieurs reprises et à grand traits
[...]



*Figure 30 : Vue de l'affichage des deux premières occurrences dans Le
Perceval de Chrétien de Troyes, ms. T, en contexte*

La vue des textes dans la console de lecture permet de percevoir la proximité textuelle entre ces deux occurrences, qui confirme l'anaphore qui opère entre les deux noms. La coordination très présente dans ce texte, qui ne présente pas de structuration syntaxique en phrases telles qu'on les entend en français moderne, rend d'autant plus sensible la coréférence des deux syntagmes nominaux. Il semble ainsi qu'une évolution marquante ait lieu dans la grammaire et la sémantique du partitif. Celui-ci, qui comprenait véritablement deux têtes distinctes à l'origine, prépositionnelle et déterminante, s'éloigne de cette deuxième tête lorsqu'il peut apparaître pour déterminer un nouveau syntagme, totalement indéfini préalablement. Nous passons donc d'un article au fonctionnement anaphorique à un fonctionnement distinct, proche de l'indéfini, ce qui peut expliquer pourquoi des confusions notamment avec la forme plurielle *des*, catégorisée sans discussion dans le paradigme du partitif, sont parfois opérées. L'hypothèse que nous souhaitons soumettre à l'analyse se vérifie donc : un changement sémantique accompagne le changement morpho phonologique

auquel est soumis *del*. Les contextes sémantiques d'occurrence évoluent pour permettre une apparition devant un nom indéfini. Nous aurions alors deux formes homonymes au fonctionnement sémantique distinct : lorsqu'il s'insère dans une chaîne de référence, *du* est strictement partitif en ce qu'il indique une opération de partition de l'objet précédemment introduit. Au contraire, lorsque *du* apparaît en contexte non anaphorique, il est un indéfini, distinct de *un* car il ne quantifie pas l'objet introduit. Il permet dès lors d'introduire les objets massiques sur le mode indéfini et complète à cet égard le paradigme déterminatif du français. Tout cela rentre à plus large échelle dans les bouleversements à l'œuvre en français et plus particulièrement dans ce système déterminatif (Buridant 1997, 2000 ; Marchello-Nizia 1995, 1999). Ces changements sont particulièrement frappants dans cette langue où le déterminant devient totalement obligatoire, contrairement aux autres langues romanes.

III. Conclusions : perspectives de recherche et élargissements typologiques en roman.

Ce mémoire a pu mettre en évidence certains faits quant au partitif en ancien français, sans épuiser les hypothèses et analyses, ni résoudre toutes les questions, qu'il a parfois suscitées et qui mériteront d'être traitées dans des travaux futurs. À la question de la datation, il apparaît que le partitif à proprement parler apparaît dès le XII^{ème} siècle dans la *Chanson de Roland*. L'étude suivie du *Voyage de Saint Brendan* a cependant montré que des stratégies étaient également mises en place à la même période afin de signifier l'extraction d'une partie d'un tout défini. C'est le stade du morphème *de* que nous analysons comme un prédéterminant, que nous pourrions explorer encore dans une perspective diachronique. Cette notion nous paraît néanmoins plus précise que celle de « forme hybride » avancée dans l'article de Carlier et Lamiroy. Nous sommes parvenus à identifier quatre formes graphiques du partitif à l'aide du NCA, qui présente une grande richesse dialectologique et avons pu formuler une cartographie de ces différentes formes, qui sont bel et bien régionalisées. Des travaux d'étude de ces variations à partir de données dialectologiques globales sauront apporter plus encore de précisions sur ces formes. Il s'agit d'une des perspectives ouvertes par les recherches entreprises dans ce travail. Enfin, il s'avère que le défini, qui entre dans la composition morphologique du partitif, reste palpable sémantiquement jusqu'au XIII^{ème} siècle et parfois même après. En témoigne le système référentiel qu'implique ce nouvel article. Un travail complet sur l'insertion de cet article dans le système déterminatif émergent (Buridant, 2000) de l'ancien français est également appelé. Une analyse à l'échelle du système déterminatif dans son entier permettra de rendre précisément compte de la façon dont les différents articles et déterminants interagissent. Il est d'ores et déjà clair que le partitif a émergé et a perduré afin de servir à la détermination massique, d'abord en complément avec le défini auquel il apporte une nuance

d'extraction. Il a ensuite évolué vers l'indéfini et permet d'exprimer l'indéfinition de quantité d'un objet indéfini, souvent massique, en complétant ainsi les fonctions de l'indéfini *un*, qui provient du numéral latin (Gason, Baudiffier, Thomas, 1966) et sert plus volontiers aux noms comptables.

Étude de *des*

Des se retrouve en facteur commun à *du* et à *un* en tant que pluriel : rapproché de *du* par sa morphologie, il est plus proche de *un* par son sens indéfini et son sens partitif absent dans la plupart de ses apparitions. Il est dès lors nécessaire de faire une place à ce mot dans ce travail.

Notons tout d'abord que la forme *des* est antérieure à la forme *du*, elle apparaît dès 1050 dans la BFM, dans la *Vie de Saint Alexis*. Les formes *des* présentes dans les textes antérieurs correspondent à la préposition temporelle *dès*. Le NCA fait état d'une forme *des* à partir de 1150, dans le *Dialogus anime conquerentis et rationis consolantis*. Dans les deux corpus, les premiers textes font apparaître un mot *des* à la tête prépositionnelle très nette, qu'il soit intégré dans une locution spatiale comme dans le premier exemple ci-dessous, ou qu'il serve à introduire un complément du nom.

pres est de Deu e des regnes del ciel (Vie de Saint Alexis, BFM)

il est près de Dieu et des royaumes du ciel

esgarde les semblanz aventures des atres (Dialogus anime conquerentis et rationis consolantis, NCA)

regarde les semblables aventures des autres

C'est-à-dire qu'il s'agit d'abord de l'amalgame entre la préposition *de* et le déterminant défini pluriel *les*.

[de_{Prep}] [les_{Det}]

[d_{Prep}][es_{Det}]

La recherche par étiquetage morphosyntaxique n'est pas fructueuse :

ref	Contexte gauche	Pivot	Contexte droit
commvn5. p. 103	culier. dont les deux dessusdictz avoent prins	una	don de ladicte ville de Gand. A
commvn5. p. 103	leur marché. et là furent mvs sur	una	escharfault. La damovselle de
commvn5. p. 105	son habit de dueil et n'avoit aue	una	couvrechef sur la teste. qui es
commvn5. p. 105	deux serviteurs et les luv vouloir rendre.	Une	arant partie de ce peoule voulk
commvn5. p. 105	es ne de celles qui appartient à gouverner	una	Estat. Leur mallice ne aist aue
commvn5. p. 106	homme et seür pour son maistre. mais	una	deu trop avmoit son proffit. Ce
commvn5. p. 107	. estant fort accompaiané de clercs. donna	una	apointement contre ledit prin
commvn5. p. 108	de Bouraonane comme il fist. au moins	une	arant part. Mais. pour ceste hé
commvn5. p. 109	ceste heure. laisserav ce propos iusques à	una	autre lieu. 3. lcv retourne à pa
commvn5. p. 109	entendues cv-devant. et le feïrent chef d'	une	armée au'ilz feïrent d'entre eul
commvn5. p. 109	car elle ne pouoit riens proffiter aue brusler	una	petit nombre de maisons en lie
commvn5. p. 110	. au commencement de leur division. aue	una	villagee apbellé Suvsse. qui ne
commvn5. p. 112	. aue c'est chose merveilleuse : car	una	homme qui n'aura aue luv et s
commvn5. p. 113	n'aura aue luv et son varlet desfiera	una	arosse cité et una duc. pour m
commvn5. p. 113	et son varlet desfiera una arosse cité et	una	duc. pour mveulx pover robbe
commvn5. p. 113	mais ilz en veulent mal user. Car	una	prince ou homme. de auelaue
commvn5. p. 114	est à croire aue le scavoir amende plustost	una	homme au'il ne l'empire. et n'v
commvn5. p. 114	les veullent rendre : et dès ce aue	une	foiz ilz ont dit et fondé leurs ra
commvn5. p. 115	de leurs seianeuries. Et doncaues. si	una	prince est fort et a grand nomt
commvn5. p. 116	mestier prestz à leur complaire. qui d'	una	peché veniel font una peché n

Figure 31, recherche [cattex-pos="DETndf"] dans la BFM

Seul l'indéfini issu du numéral latin *unus* a été étiqueté. La recherche d'une forme *des* purement déterminante doit donc se faire à l'aide de la seule morphologie, et en tenant compte du contexte des occurrences dans la concordance. Les formes les plus nettes de déterminant apparaissent après un verbe transitif direct et introduisent un COD. Pour le BFM, la recherche [cattex-pos="VER.*"] [word="des"] permet d'obtenir les résultats présentant au niveau

du pivot un verbe suivi de *des*. Le premier *des* purement article apparaît assez tardivement, dans la Chanson de Guillaume datée de 1140 environ.

Jo ne vus toil vos vealtrez ne voz chiens

Si voliez, ainz vus durrai des miens

Je ne veux vous prendre vos vautres ni vos chiens

Mais, si vous le vouliez, je vous donnerais des miens

Donner est transitif direct. La quantité de chiens introduite est bel et bien indéfinie, mais nous nous situons dans un contexte anaphorique où le pronom possessif *miens* anaphorise les deux noms qui apparaissent dans le vers précédent : *vautres* et *chiens*. Il y a donc une extraction d'un groupe de chiens, dont la quantité est indéfinie, ce qui fait de cette première apparition une forme de partitif au sens large du terme. En effet, le nom extrait désigne un objet comptable, il n'y a pas de réelle partition de ces objets mais plutôt une extraction d'une quantité quelconque du groupe. Pour le NCA, la recherche correspondante est [taggerpos="VER.*"] [word="des"]. Nous obtenons, en triant dans l'ordre chronologique de la date moyenne de Dees, une première occurrence dans la *Chronique des ducs de Normandie par Benoit*, texte datant de 1190.

costume ancienne que la teneit la jent paienne d avoir des fannes

ancienne coutume qu'avait le peuple païen d'avoir des fanes

Avoir est transitif direct, les fanes dont il est question, sortes d'herbes qui servent à faire le foin, sont bel et bien indéfinies. Le narrateur parle de la coutume générale des païens et non pas d'un référent bien identifié, ce qui accentue encore l'indéfinition du nom. Ainsi, *des* est utilisé à partir de la moitié du XII^{ème} siècle, et permet d'emblée d'introduire un objet comptable issu d'un groupe prédéfini,

ou bien massique non pré-identifié dans une quantité indéfinie. Il n'y pas de réelle partition qui se serait estompée au fil du temps pour mener à l'état de langue que l'on connaît actuellement. L'étude de l'article *des* mériterait un travail de mémoire à lui seul afin de démêler les différentes données et de proposer un état des lieux identique à celui que nous avons tenté de dresser pour le partitif *du*.

Nous le voyons, l'étude d'un objet si particulier qu'est l'article partitif entraîne des considérations bien plus larges concernant tout le système linguistique et en particulier le fonctionnement du NP en français. En guise d'ouverture, nous souhaiterions nous intéresser à un système dans lequel l'article n'est pas obligatoire et est moins systématiquement utilisé.

Brève incursion en galegoportugais et présentation d'une base de cantigas

En portugais et en espagnol, le *bare noun* peut aujourd'hui encore être utilisé pour introduire un nom à la référence indéfinie. Ce trait conservé du latin différencie grandement le système déterminatif de ces deux langues avec le français. Il est néanmoins légitime de se demander si une évolution parallèle, avec la création d'une forme de partitif a eu lieu dans l'histoire de ces langues avec un recul qui aurait conduit à un abandon de celles-ci a pu avoir lieu. L'espagnol étant traité dans plusieurs articles, dont celui de Carlier et Lamiroy, nous souhaitons nous intéresser au galego-portugais. Cette langue du nord-ouest de la péninsule ibérique a en effet de nombreuses affinités avec l'occitan et d'autres langues du sud du monde roman. Dans la mesure où la BFM et le NCA présentent beaucoup plus de textes en langue d'oïl, il nous paraît intéressant de comparer les résultats obtenus ci-dessus avec un état de langue présent sur une aire géographique différente. Nous utilisons une base de données en ligne : la *Base Cantigas*

*Medievais Galego-Portuguesas*¹². Cette base, assez similaire à la BFM dans sa présentation, permet de formuler des requêtes sur la totalité des *cantigas* contenues dans les chansonniers galego-portugais. Les manuscrits ont été composés entre le XII^{ème} et le XIV^{ème} siècle. Lorsqu'une version occitane ou française a servi de modèle à la version galego-portugaise, un outil de comparaison permet de comparer les versions¹³. Notre objectif ici est de déterminer si une forme de partitif existe dans ce dialecte galego-portugais. Si tel est le cas, cela ouvrirait des perspectives de recherche qui viseraient à étudier les raisons de la disparition de cet article après un court moment d'existence. Nous formulons la requête *vinho* dans la base de données, afin d'obtenir les occurrences de ce nom massique.

¹² Lopes, Graça Videira; Ferreira, Manuel Pedro et al. (2011-), *Cantigas Medievais Galego Portuguesas [base de données en ligne]*. Lisbonne: Instituto de Estudos Medievais, FCSH/NOVA. Disponible à l'adresse: <http://cantigas.fcs.unl.pt>.

¹³ Voir ce site : <https://cantigas.fcs.unl.pt/cflistacantigas.asp> qui présente les deux versions de *cantigas* sur une même page.

Pesquisa em versos

= *vinho*

13 ocorrências encontradas.

Com'eu em dia de Páscoa queria bem comer, Afonso X

Assi com'eu beveria [do] bom **vinho** d'Ourens, (linha 10)

Disse-m'hoj'assi um home, Estêvão da Guarda

Dix'eu: - Pois bevo bom **vinho** (linha 15)

Dom Estêvam, eu eiri comi, Airas Peres Vuitorom

outro tal **vinho** aqual eu i bevi. (linha 7)

- Muito te vejo, Lourenço, queixar, João Garcia de Guilhade

mal, nen'o **vinho**, que mi nom dam i (linha 12)

O genete, Afonso X

conhecedores de **vinhos**, (linha 26)

O que da guerra levou cavaleiros, Afonso X

e a sa terra foi beber los **vinhos**, (linha 26)

Ora é já Martim Vaásquez certo, Estêvão da Guarda

u nom há pam nem **vinho** d'oferenda (linha 20)

Os beesteiros daquesta fronteira, Pero Garcia de Ambroa

e foram tirando e bevendo do **vinho**; (linha 19)

Pedi hoj'um ric'home, Pedro Amigo de Sevilha

El candeas e **vinho** (linha 8)

Pôs conta el-rei em todas sas fronteiras, Gil Peres Conde

ca diz que lhi dizem os devinhos (linha 14)

Quem a sesta quiser dormir, Pero da Ponte

e, se **vinho** gaar d'alguém, (linha 19)

Quem seu parente vendia, Pero da Ponte

bõa adega de **vinho**, (linha 10)

- Vós, Dom Josep, venho eu preguntar, Estêvão da Guarda

come o **vinho** forte em Alhariz; (linha 40)

Figure 32 : Affichage des occurrences de vinho dans la Base Cantigas medievais

La deuxième occurrence présente un NP avec bare noun. Le vin dont il est question est totalement indéfini et la quantité bue également :

Expressão pesquisada:
→ vinho

Estêvão da Guarda

Disse-m'hoj'assi um home:
- Vai-se daqui um ric'home.
N Dix[í]-lh'eu: - Per com'el come,
T pois que m'eu fiqu'em Lixboa!
 5 Já que se vai o ric'home,
varom, vá-s'em hora boa.

N T E disse-m'el: - Per Leirea
T se vai, caminho de Sea.
T Dixi-lh'eu: - Per com'el cea,
 10 pois eu fiqu'em Stremadura!
 Se vai caminho de Sea
 el, vá-s'em boa ventura.

N Disse-m'el: - Este caminho
T se vai d'Antre Doir'e Minho.
N 15 Dix'eu: - Pois bevo bom vinho ←
N aqui, u com'e nom conto,
N se vai Antre Doir'e Minho,
 senher, vaa-s'em [bom] ponto.

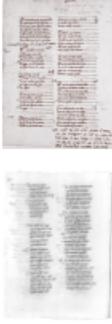
----- Aumentar letra ----- Diminuir letra

Nota geral:
Ao que tudo indica, esta cantiga é uma sátira a um rico-homem arruinado ou sovina, que parte de Lisboa para se recolher às suas terras minhotas, talvez por não poder (ou não querer) suportar o custo de vida na corte. De qualquer forma, o percurso indicado, e no qual assenta grande parte da ironia da cantiga - Lisboa, Leiria, Seia, e Entre-Douro-e-Minho - não é o mais evidente. Talvez Seia, seja apenas incluída pela evidente homofonia com "ceia"; ou talvez haja uma qualquer alusão específica que nos escapa.

Nota geral

Descrição
Cantiga de Escárnio e maldizer
Mestria
Cobras singulares
Dobre: (vv. 2 e 5 de cada estrofe)
ric'home (I), se vai caminho de Sea (II), se vai (d') Antre Doir'e Minho (III)
(Saber mais)

Fontes manuscritas
B 1307, V 912



Versões musicais

Originais
Desconhecidas

Contrafactum
Desconhecidas

Composição/Recriação moderna
Desconhecidas

Figure 33 : Affichage du contexte de la deuxième occurrence

Pois bevo bom vinho

Eh bien je bois du bon vin

La seule définition du nom intervient grâce à l'adjectif *bom* (bon) antéposé. Cette occurrence ne surprend pas, le nom est introduit de la même manière qu'on le

trouverait en portugais européen¹⁴ contemporain. Néanmoins, une occurrence attire l'attention :

Expressão pesquisada:

→ vinho

Pero Garcia de Ambroa

- ▪ Os beesteiros daquela fronteira,
- ▪ pero que cuidam que tiram mui bem,
- quero-lhis eu conselhar ùa rem:
- que nom tirem com Maria Balteira;
- 5 ca todos quantos ali tira[ro]m
- todos se dela com mal partirom
- assi é sabedor e arteira.

- Tirou ela com ùu beesteiro,
- destes d'el-rei, que sabem bem tirar;
- 10 e primeira vez, polo escaentar,
- leixou-s'i logo perder um dinheiro
- e des i outr'; e pois esqueentado,
- tirou com el[e], e há del levado
- quanto tragia [a]tê no bragueiro.

- ▪ 15 Os beesteiros dos dous carreirões
- tiraram com ela, e[m]pós o sinal;
- nem os outros, que tiravam mui mal,
- acertarom a dous dos pipeões;
- e forom tirando e bevendo do vinho; ←
- 20 o beesteiro, com'era mininho,
- nom catou quando s'achou nos colhões!

Nota geral

Descrição

Cantiga de Escárnio e maldizer
Mestria
Cobras singulares
(Saber mais)

Fontes manuscritas

B 1574



Versões musicais

Originais

Desconhecidas

Contrafactum

Desconhecidas

Composição/Recriação moderna

Desconhecidas

Figure 34 : Affichage du contexte de la huitième occurrence

bevendo do vinho

buvant du vin

Un article formé à partir du morphème *de* et de l'article défini *o* apparaît ici. Le verbe est le même que dans l'occurrence étudiée ci-dessus : *bever*, boire. Le nom ne reçoit pas d'expansion adjectivale et il semble dès lors que l'article vienne préciser qu'il s'agit de boire une quantité indéfinie de vin. *Boire* est transitif direct, il ne s'agit donc pas d'une préposition mais bien d'un déterminant. Le vin dont il

¹⁴ Nous nous intéressons à la norme européenne qui est celle que nous maîtrisons et qui provient le plus directement de ces dialectes médiévaux européens.

est question n'a pas été introduit auparavant, il s'agit d'un nouveau référent. Il s'avère donc qu'un article partitif a existé en galego-portugais médiéval. Son utilisation n'était pas obligatoire comme en témoignent les autres occurrences qui ne le font pas apparaître. Il ne semble pas avoir autant d'affinités avec le défini que le partitif en ancien français. Une étude globale du partitif devrait dès lors s'attacher à comparer les langues romanes médiévales et déterminer si elles ont connu ou non ce type d'article, ses mécanismes et les raisons de son maintien ou de sa disparition. Nous le voyons, l'étude de l'article partitif ouvre de larges perspectives typologiques.

TABLE DES FIGURES

FIGURE 1 : TABLEAU RECAPITULATIF DES CHANGEMENTS INTERVENANT DANS LE PROCESSUS DE GRAMMATICALISATION, SYNTHETISE DANS MARCHELLO-NIZIA (2006) A PARTIR DE A. SÖRES (2005) ET HEINE (1993 : 87)	10
FIGURE 2 : REPARTITION DE LA DETERMINATION DE PAIN DANS LA BFM LEMMATISEE	12
FIGURE 3 : VUE DE L’AFFICHAGE DE LA REQUETE. LA QUANTITE NULLE EXPRIMEE DANS TROIS OCCURRENCES EST MISE EN SURBRILLANCE. ON NOTE DEUX OCCURRENCES DANS LE CONTE DU GRAAL DE CHRETIEN DE TROYES (MANUSCRIT DE 1245), ET UNE DE LA VIE DE SAINTE GENEVIEVE DONT L’AUTEUR EST ANONYME ET DONT LE MANUSCRIT DATE DU XIV ^E SIECLE.	13
FIGURE 4 : OCCURRENCES DE DE EXTRACTIFS DANS LE VOYAGE DE SAINT BRENDAN, AVEC TRADUCTION DE NOTRE FAIT.	22
FIGURE 5 : CAPTURE D’ECRAN DES RESULTATS DE LA REQUETE [POS="VER.*"][WORD="DEL DU"][POS="NOM.*"] DANS LE NCA.	31
FIGURE 6 : VUES DES PAGES 28 ET 29 DE LA CHANSON DE ROLAND DANS LE NCA AVEC LES BALISES DE DISCOURS DIRECT EN MAJUSCULES.....	33
FIGURE 7 : VUE DE LA SUITE DES RESULTATS DE LA RECHERCHE PRECEDENTE	34
FIGURE 8 : AFFICHAGE DU RESULTAT EN CONTEXTE AFIN DE DETERMINER S’IL SE TROUVE, OU NON, DANS UN PASSAGE AU DISCOURS DIRECT.....	34
FIGURE 9 : RECHERCHE [CATTEX-POS="VER.*"][WORD="DEL DU"] DANS LA BFM 2019, VUE DE LA PREMIERE PAGE DE RESULTATS.....	35
FIGURE 10 : RESULTATS DE LA REQUETE [WORD= « DEL »] DANS LE NOUVEAU CORPUS D’AMSTERDAM.....	37
FIGURE 11 : RESULTATS DE LA REQUETE [WORD= « DU »] DANS LE NCA.....	38
FIGURE 12 : RESULTATS DE LA REQUETE [WORD="D.[^ST]"] DANS LE NCA	38
FIGURE 13 : RESULTATS DE LA REQUETE [WORD= « DOU »] DANS LE NCA.....	39
FIGURE 14 : RESULTATS DE LA REQUETE [WORD= « DAU »] DANS LE NCA	39
FIGURE 15 : REPRESENTATION GRAPHIQUE DE LA REPARTITION DES QUATRE FORMES RECOUVRANT LE PARTITIF EN ANCIEN FRANÇAIS	40
FIGURE 16 : CALCUL DE LA PROGRESSION DE DEL, DU, DOU ET DAU	41
FIGURE 17 : REPARTITION DE DAU DANS LES TEXTES DU NCA.....	42
FIGURE 18 : REPARTITION DES OCCURRENCES DE DAU DU NCA, AVEC LE TITRE DU TEXTE, SA REGION ET SA DATE.	43

FIGURE 19 : RESULTATS POUR LA REQUETE DOU DANS L'OUTIL REFERENCES DE TXM, AVEC AFFICHAGE DE L'IDENTIFIANT DU TEXTE ET DE SA REGION SELON DEES.	44
FIGURE 20 : REPRESENTATION GRAPHIQUE DE LA REPARTITION DES OCCURRENCES DE DOU, OBTENUE A PARTIR DES RESULTATS DE TXM DANS LE NCA.	44
FIGURE 21 : REPARTITION DES OCCURRENCES DE DU DANS LE NCA, SELON LA REGION INDIQUEE PAR DEES....	46
FIGURE 22 : REPARTITION DES FORMES DEL DANS LE NCA SELON LA REGION INDIQUEE PAR DEES	47
FIGURE 23 : AFFICHAGE DES RESULTATS DE LA REQUETE DEL DANS L'OUTIL « REFERENCES » DE TXM. LE TRI DES OCCURRENCES SE FAIT PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE	48
FIGURE 24 : AFFICHAGE DES RESULTATS DE LA REQUETE DU DANS L'OUTIL « REFERENCES » DE TXM, AVEC TRI CHRONOLOGIQUE	48
FIGURE 25 : REQUETE VINS? DANS LA BFM2019 CORPUS ETIQUETE	50
FIGURE 26 : OCCURRENCES DE VIN DANS EREC ET ENIDE DE CHRETIEN DE TROYES.....	51
FIGURE 27 : REQUETE VINS? DANS LA BFM CORPUS ETIQUETE, AFFICHAGE D'OCCURRENCES OU VIN EST INTRODUIT PAR DU ET EST INDEFINI.....	54
FIGURE 28 : REQUETE VINS? DANS LE NCA, AFFICHAGE DE PREMIERE OCCURRENCES PARMIS LES 603 TROUVEES PAR LE LOGICIEL. TRI DES REFERENCES SELON LA DATE MOYENNE DEES, PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE.....	54
FIGURE 29 : AFFICHAGE DE LA REQUETE VINS? DANS LE NCA, AVEC MISE EN EVIDENCE D'UNE OCCURRENCE DE DEL EN CONTEXTE DANS LE PERCEVAL DE CHRETIEN DE TROYES, MS. T, V. 1-2000	55
FIGURE 30 : VUE DE L'AFFICHAGE DES DEUX PREMIERES OCCURRENCES DANS LE PERCEVAL DE CHRETIEN DE TROYES, MS. T, EN CONTEXTE	56
FIGURE 31, RECHERCHE [CATTEX-POS="DETND"] DANS LA BFM.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.61
FIGURE 32 : AFFICHAGE DES OCCURRENCES DE VINHO DANS LA BASE CANTIGAS MEDIEVAIS	6665
FIGURE 33 : AFFICHAGE DU CONTEXTE DE LA DEUXIEME OCCURRENCE	6665
FIGURE 34 : AFFICHAGE DU CONTEXTE DE LA HUITIEME OCCURRENCE	6766

Bibliographie

- AYRES-BENNETT Wendy, Anne CARLIER, Julie GLIKMAN, Thomas M. RAINSFORD, Gilles SIOUFFI et Carine SKUPIEN DEKENS, *Nouvelles voies d'accès au changement linguistique*, Société internationale de diachronie du français (éd.), Paris, France, Classiques Garnier, 2018.
- BENEDEIT, *Le Voyage de saint Brendan*, Ian Short et Brian S. Merrilees (éd.), Paris, France, H. Champion, coll. « Champion Classiques, Moyen-Âge », 2006.
- BENETTI Laurence, *L'article zéro en français contemporain: aspects syntaxiques et sémantiques*, Fribourg, Peter Lang, 2008. Google-Books-ID: lskaSr4WCFQC.
- BURIDANT Claude, *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, SEDES, 2000.
- BURIDANT Claude, *Ancien français, moyen français: histoire de la langue française*, Strasbourg, Centre de linguistique et philologie romane, 1997.
- CARLIER Anne et Bernard COMBETTES, « Typologie et catégorisation morphosyntaxique : du latin au français moderne », *Langue française*, N° 187, n° 3, 13 octobre 2015, p. 15-58.
- CARLIER Anne, Michèle GOYENS et Béatrice LAMIROY, *Le français en diachronie: nouveaux objets et méthodes*, Colloque Diachro, Katholieke universiteit te Leuven, Savoirs, textes, langage et Universiteit Antwerpen (éd.), Berne, Peter Lang, coll. « Sciences pour la communication », vol. 117, 2015.
- CARLIER Anne et Béatrice LAMIROY, « The grammaticalization of the prepositional partitive in Romance », dans *Partitive Cases and related categories*, Berlin, De Gruyter, 2014, vol. 54, p. 477-522.
- CHEVALLIER Suzanne, *Recherches sur l'article partitif en français contemporain*, Thèse de 3e cycle Linguist. fr. et étud. romanes Paris 4, Paris, 1980, 2 vol.
- DUBOIS Jean et Françoise DUBOIS-CHARLIER, *Éléments de linguistique française: syntaxe*, Paris, Librairie Larousse, coll. « Langue et langage », 1970.
- FAGARD Benjamin et Karolina KRAWCZAK, « Les prépositions à et de et la complémentation verbale », *Langages*, N° 206, n° 2, 3 août 2017, p. 65-84.
- GASON Jacques, Edmond BAUDIFFIER et Auguste THOMAS, *Précis de grammaire des lettres latines*, Paris, France, Magnard, coll. « R. Morisset », 1966.
- GELDEREN Elly van, *The linguistic cycle: language change and the language faculty*, New York, Oxford university press, 2011.

- HANCIL Sylvie et Ekkehard KÖNIG, *Grammaticalization - theory and data*, Amsterdam, JBenjamins, coll. « Studies in language companion series », 2014, vol. 162.
- HILGERT DASCALU Emilia, « Prépositions et partition: étude de quelques configurations partitives », Strasbourg, 2008. University: Université Marc Bloch.
- IHSANE Tabea, « Telicity, Specificity, and Complements with a “Partitive Article” in French », dans *Disentangling Bare Nouns and Nominals Introduced by a Partitive Article*, Leiden, Brill, rubrique « Disentangling Bare Nouns and Nominals Introduced by a Partitive Article », 2020, p. 227-261. Container-title: Disentangling Bare Nouns and Nominals Introduced by a Partitive Article.
- IHSANE Tabea, *Disentangling Bare Nouns and Nominals Introduced by a Partitive Article*, Leiden, Brill, 2020.
- KUPFERMAN Lucien, *Le mot « de »: domaines prépositionnels et domaines quantificationnels*, Bruxelles, De Bœck Supérieur, coll. « Champs linguistiques Recherches », 2013.
- KUPFERMAN Lucien, *Etudes sur l'article en français*, Thèse de 3e cycle, Paris, Université de Paris VIII, 1976.
- LURAGHI Silvia et Tuomas HUUMO (éd.), *Partitive cases and related categories*, Berlin, De Gruyter Mouton, 2014.
- MARCHELLO-NIZIA Christiane, *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles, De Boeck, coll. « Champs linguistiques Recherches », 2006.
- MARCHELLO-NIZIA Christiane, *Le français en diachronie: douze siècles d'évolution*, Ophrys, Gap, France, coll. « L'essentiel français », 1999.
- MARCHELLO-NIZIA Christiane, *L'évolution du français: ordre des mots, démonstratifs, accent tonique*, Paris, France, A. Colin, DL 1995, coll. « Linguistique », 1995.
- MAROT-CASTADOT Florence, « L'article partitif en français moderne », Université de Bourgogne, 1998. University: Université de Bourgogne.
- MARTIN Robert, « De la double « extensité » du partitif », *Langue française*, vol. 57, n° 1, Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, 1983, p. 34-42.
- MONNERIE-GOARIN Annie, *A propos du déterminant français*, Sèvres, CIEP, 1977.
- STARK Elisabeth et Tabea IHSANE (éd.), *Shades of partitivity formal and areal properties*, dans *Linguistics*, Berlin, De Gruyter Mouton, 2020.
- TRAUGOTT Elizabeth Closs et Bernd HEINE, *Approaches to grammaticalization*, Amsterdam, JBenjamins, coll. « Typological studies in language 19 », 1991.

VIOLET Alice, « Le syntagme prépositionnel locatif à article zéro en français, étude de corpus », dans *Études de sémantique et pragmatique françaises*, Peter Lang, Berne, coll. « Sciences pour la communication », 2012, vol. 98.

ZRIBI-HERTZ Anne, « Pour une analyse unitaire de DE partitif », dans *Indéfinis et prédication*, Paris, PUPS, 2006, p. 141-154.